



DIAGNOSTIC DU SYSTEME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Projet Alimentaire Territorial du PETR Centre-Cher
V4 au 26 avril 2022

SOMMAIRE

I – CONTEXTE	3
A) L'alimentation : une compétence partagée	3
B) Le PAT du PETR Centre-Cher	3
C) La visée de ce document	4
D) Territoire concerné par le diagnostic	5
E) Portrait du territoire	5
1) Portrait démographique du territoire	5
2) Contexte pédoclimatique	10
II – PORTRAIT AGRI-ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE	15
A) La production agricole du territoire	15
1) L'autonomie alimentaire du territoire	15
2) Le foncier agricole	16
3) Le renouvellement des générations d'agriculteurs	18
4) Les filières	20
5) Les pratiques agro-écologiques	22
B) Les activités de transformation	30
C) La distribution	44
1) Les acteurs	44
2) Zoom sur la distribution en circuits courts	48
3) Des initiatives pour massifier l'offre et la demande	49
B) La demande alimentaire	57
C) Les dynamiques de coopération observées	60
1) Cartographie des acteurs du système agri-alimentaire territorial	60
2) Zoom sur les initiatives inspirantes	61
3) Analyse des potentiels de coopération	Erreur ! Signet non défini.
III) ANALYSES CONCLUSIVES	63
A) Principales forces et faiblesses du territoire (SWOT)	63
ANNEXES	65
Annexe 1 - Méthodologie utilisée	65

Annexe 2 - Acronymes.....	65
Annexe 3 – Bibliographie.....	65

Réalisation : Ce document a été réalisé en 2022 par le groupement TDA-Pensées Sauvages-Coopaname Le Mans Mamdy, dans le cadre de l'accompagnement du PAT du PETR Centre. Il s'agit d'une version intermédiaire au 26 avril 2022.

I – CONTEXTE

[Édito de Mme Gogué/ Introduction - À construire]

A) L'ALIMENTATION : UNE COMPETENCE PARTAGEE

[A rédiger - Julien/Elise/ Fanny-Marie] : La compétence alimentation dans les différents niveaux de collectivités en France

B) LE PAT DU PETR CENTRE-CHER

Le PAT du PETR Centre-Cher a été agréé par l'Etat à l'été 2020, avec l'obtention d'un financement du Programme National pour l'Alimentation, consécutivement à des politiques publiques développées par ses membres, EPCI et communes du territoire, autour de la question agro-alimentaire :

- Un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Avord-Bourges-Vierzon (2019), intégrant déjà les obligations légales et la volonté du territoire du PETR Centre-Cher de se pencher sur la question alimentaire
- Un Contrat Régional de Solidarité Territoriale signé avec la Région Centre-Val de Loire, portant en particulier sur des questions d'agriculture biologique, de diversification de produits agricole et circuits de distribution de proximité, développement et coordination des PAT, biodiversité de production
- Deux groupes d'action locale (GAL) (Vierzon et Bourges) qui ont permis l'accompagnement d'une centaine de projets alimentaires (promotion de "manger bio propre juste", conforter la couveuse d'activité du lycée agricole du Subdray...)
- Deux outils structurants : un espace-test en maraîchage (EPFLEFPA du Subdray) et un outil numérique de mise en relation producteurs – acteurs de la restauration collective (Agrilocal)

L'année 2021 fut celle de l'observation du territoire par les initiateurs du Projet Alimentaire de Territoire, dont la chargée de mission, Elise DEPIGNY, arrivée en février 2021, fut la cheville ouvrière.

Ainsi, elle a dénombré une soixantaine d'initiatives d'alimentation durable.

Aujourd'hui, les constats sont ceux d'un manque :

- De réseautage entre ces initiatives et avec les « acteurs agri-alimentaires »
- D'échanges techniques et d'entraide
 - En direction et entre maraîchers
 - En direction et entre porteurs de projets
 - Entre des maraîchers et transformateurs (Banque alimentaire, nouveau projet « au centre du département », pour écouler les productions d'été)
 - Pour la structuration de la filière maraîchère (Chambre d'Agriculture du Cher)
- De coordination avec de nouveaux acteurs des PAT dans le Département¹

¹ NB : Le Conseil Départemental du Cher souhaite porter la question alimentaire à cette échelle)

- De visibilité des initiatives et de l'offre en produits locaux vis-à-vis des habitants et des distributeurs
- D'outils structurants et dispositifs de soutien permettant de renforcer notamment le taux de couverture des besoins alimentaires en produits locaux

C) LA VISEE DE CE DOCUMENT

Le présent document approfondit les éléments recueillis en phase de pré-diagnostic, établis depuis le lancement effectif du PAT du PETR Centre-Cher, en février 2021, par Elise DEPIGNY, chargée de mission du Projet Alimentaire Territorial.

Ce diagnostic du système alimentaire représente une phase clé pour l'émergence du Projet Alimentaire territorial (PAT).

Il fournit des données objectives relatives aux réalités, enjeux et dynamiques agri-alimentaires du territoire en cours aujourd'hui, au regard des éléments disponibles en mars 2022.

Afin d'éclairer les prochaines étapes de l'émergence du PAT du PETR Centre-Cher, notamment la définition de la stratégie alimentaire territoriale, il synthétise les analyses portées par l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, avec l'aide et la validation régulière de l'équipe en charge du PAT et des partenaires techniques identifiés, à partir de :

- la bibliographie issue des travaux préalablement menés par des acteurs du territoire
- une dizaine d'enquêtes de terrain stratégiques, menées par l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
- un sondage auprès de la population du territoire, mené par un Institut de sondage

Cette dynamique enclenchée se poursuivra tout au long de la mise en œuvre du PAT et sera régulièrement actualisée. Ce portrait servira donc de point de comparaison avec d'autres portraits ultérieurs, permettant d'évaluer l'impact du PAT sur l'agriculture et l'alimentation du territoire.

Il aboutit également à des préconisations en termes de diagnostics complémentaires, pouvant être réalisés en coopération avec d'autres partenaires territoriaux, selon les besoins identifiés au cours de cette phase de travail.

Il comprend notamment :

- Un portrait agri-alimentaire du territoire
 - Quelles sont les productions agricoles du territoire et dans quelles proportions ?
 - Qui sont les acteurs du système alimentaire local ?
 - Quelles sont les initiatives agri-alimentaires à enjeu fort ?
- Une analyse de l'offre et de la demande
 - Quelle est l'autonomie alimentaire du territoire par type de production ?
 - Comment les acteurs locaux du système alimentaire local coopèrent-ils ou non ?
- Une analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités qui pèsent sur le système agricole et alimentaire du PETR Centre-Cher à ce jour (eau, sols, biodiversité, ressources, impacts socio-économiques)

D) TERRITOIRE CONCERNE PAR LE DIAGNOSTIC

La présente étude porte sur le périmètre du Pôle d'Équilibre Territorial Centre-Cher. Il regroupe 5 Communautés de Communes (Vierzon Sologne Berry, Terres du Haut Berry, Cœur de Berry, Fercher et la Septaine) et une agglomération (Bourges Plus), soit 98 communes.

Les villes-centres - Bourges et Vierzon - comptent le tiers des habitants du Cher tandis que leurs aires urbaines (Bourges Plus et Vierzon Sologne Berry) en représentent la moitié. Les deux agglomérations regroupent 72% des habitants du PETR Centre-Cher. Les trois plus grosses villes du Territoire (St Doulchard, Vierzon et Bourges comptent le tiers de la population du Cher (la moitié du PETR Centre-Cher), pour une occupation des sols de 2,3% du Département.

E) PORTRAIT DU TERRITOIRE

1) PORTRAIT DEMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

Le PETR Centre Cher représente 5 communautés de communes et une communauté d'agglomération au sein du Département du Cher, Région Centre Val de Loire. Par sa taille, le PETR recouvre une grande partie du territoire départemental. Ainsi, il est pertinent, **en l'absence de données statistiques précises concernant le territoire du PETR, de présenter dans le cadre de ce diagnostic les grandes tendances socio-démographiques du Département.**

POPULATION

La population du Département s'élève à 303 408 habitants en 2018 (approximativement 200 000 habitants pour le PETR), avec 41,9 habitants au km². Elle est majoritaire dans les tranches de 45 à 59 ans (20.8%) et de 60 à 74 ans (20.5%).²

En 2018, les ménages sont majoritairement des familles (235 753 sur 295 155) composées d'un couple avec plusieurs enfants (116 772), sachant que la taille des ménages est en décline en termes de nombre d'occupants. Les ménages d'une personne représentent 54 264 de ménages sur un total de 295 155 de ménages. Les personnes vivant seules sont majoritairement les personnes de 65 à 79 ans (28%) et celles âgées de 80 ans ou plus (50%).³ Le nombre des familles monoparentales a augmenté de 2% entre 2008 et 2018. Les couples sans enfants représentent 50.1% des familles.

Le territoire représente 139 241 ménages fiscaux en 2019, dont 53.1% de ménages imposés.⁴

DENSITE DE LA POPULATION DU CHER

Avec six habitants sur dix vivant dans des communes peu et très peu denses, le Cher est un des départements de la région où la population est la moins concentrée. Le temps d'accès aux divers équipements de biens et services usuels est plus long qu'en moyenne régionale. Pourtant, ces équipements et services sont présents, notamment dans les communes de densité intermédiaire. La commune de Bourges est la seule du département considérée comme dense. Elle abrite 21 % de la population du Cher.

² INSEE – Cher – Portrait démographique

³ INSEE – Comparateur territorial Département du Cher

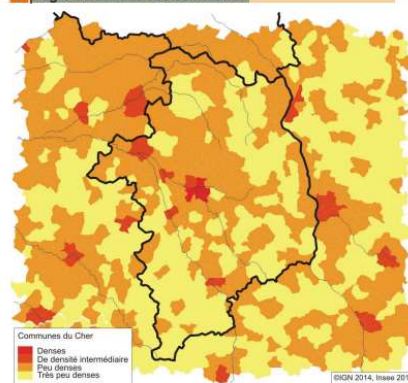
⁴ INSEE – Comparateur territorial Département du Cher

1 Concentration de la population

Communes	Population				nombre, %	
	Cher		Centre-Val de Loire		France de province	France métropolitaine
Denses	66 602	21,4	583 293	22,8	24,6	35,5
De densité intermédiaire	61 922	19,9	686 001	26,8	33,1	29,1
Peu denses	145 838	46,7	1 085 873	42,5	37,3	31,2
Très peu denses	37 332	12,0	201 668	7,9	5,0	4,2
Total	311 694	100,0	2 556 835	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2011

2 Degré de densité des communes



Source : Insee, Recensement de la population 2011

TAUX D'ACTIVITE – REVENU

La population active du Département âgée de 15 à 64 ans est décomposée comme suit en 2018 selon la catégorie socioprofessionnelle⁵ - majoritairement des salariés (30.4%), les professions libérales et les ouvriers à égalité de 24.6%. Les actifs agricoles représentent seulement 2.8% de la population active.

Catégorie socioprofessionnelle	Nombre d'actifs	%
Agriculteurs exploitants	3 179	2.8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7 103	6.2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	12 955	11.3
Professions intermédiaires	27 948	24.6
Employés	34 520	30.4
Ouvriers	27 977	24.6
TOTAL	113 682	

⁵ INSEE – Comparateur territorial Département du Cher

REVENU MEDIAN

Le revenu médian disponible par unité de consommation en 2019 est de 21 090 euros. Le taux de pauvreté en 2019 est de 14% sur l'ensemble de la population du département et touche particulièrement les moins de 30 ans (23%).

NIVEAU D'EDUCATION

En termes de niveau d'éducation, 32% de la population du département a le niveau CAP, BEP ou équivalent, 24% ne dispose d'aucun diplôme ou certificat d'études primaires. 22% dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

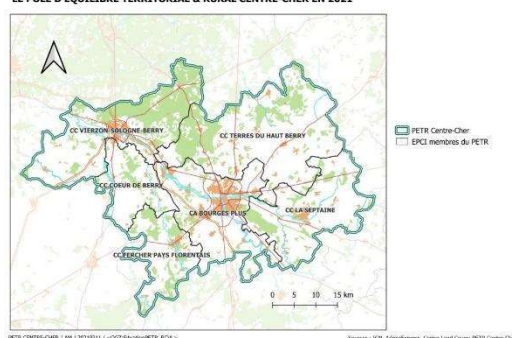
TAUX DE CHOMAGE

Le taux de chômage des 15 à 64 ans est de 13.6% en 2018.

PETR Centre Cher se compose d'une Communauté d'Agglomération et de 6 Communauté de communes, et rassemble 98 communes sur un territoire d'environ 200 000 habitants :

1. [Bourges Plus](#), 17 communes ;
2. [Vierzon-Sologne-Berry](#), 15 communes ;
3. [Terres du Haut Berry](#), 30 communes ;
4. [Cœur de Berry](#), 11 communes ;
5. [Fercher-Pays Florentais](#), 9 communes ;
6. [La Septaine](#), 15 communes.

LE POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL & RURAL CENTRE-CHER EN 2021



L'analyse socio-démographique détaillée ci-dessous est fondée sur des données statistiques locales de l'INSEE concernant les différentes communautés de communes du PETR. Les datas étudiés sont synthétisés dans le tableau ci-dessous⁶ :

Communauté de communes du PETR	Population (2018)	Superficie (km2)	Densité de la population (hab/km2)	Nombre de ménages fiscaux	Médiane du niveau de vie (Euros)	Taux de pauvreté %
CC Vierzon-Sologne-Berry	38 952	508	76.7	17 967	19 490	19.3
CC Terres du Haut Berry	26 017	685	38	11 311	22 490	8.9
CC Cœur de Berry	6 912	207.8	33.3	2 974	22 530	7.2
CA Bourges Plus	102 679	417	246	48 240	21 950	14.5
CC La Septaine	10 774	392	27.5	4 188	21 430	9.4
CC Fercher Pays Florentais	11 527	232	49.7	5 183	21 090	11.7

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Une tendance régionale est à prendre en compte sur les dynamiques locales – c'est le vieillissement de la population et la baisse de son nombre.

La croissance démographique de la région Centre-Val de Loire s'inscrit dans une dynamique de long terme, portée par un solde naturel et un solde migratoire tous deux positifs. En 2050, si les dernières tendances observées en matière de fécondité, mortalité et de migrations se poursuivaient, 2,7 millions d'habitants peupleraient le Centre-Val de Loire.

Il y aurait alors 810 000 personnes de 65 ans ou plus dans la région, 300 000 de plus qu'aujourd'hui. La part des 75 ans ou plus devrait doubler sur la période. Ce vieillissement de la population devrait s'accompagner d'une baisse de la population active : la part des 25-64 ans serait la plus faible des régions de Province. Les jeunes, entre 15 et 24 ans, qui quittent plus qu'ailleurs la région, manqueront à l'emploi de demain. Si la région se comportait comme la moyenne des régions de Province, elle retiendrait 30 % de jeunes en plus.

⁶ Différents rapports INSEE Rapports de statistiques locales 2018.

L'indice de jeunesse⁷ ou indicateur de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus. Cet indice est un indicateur du niveau de vieillissement de la population. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles de 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible, plus la population est âgée.

Communauté de communes du PETR	Indice de jeunesse
CC Vierzon-Sologne-Berry	0.73
CC Terres du Haut Berry	0.95
CC Cœur de Berry	0.93
CA Bourges Plus	0.97
CC La Septaine	1.57
CC Fercher Pays Florentais	0.92

⁷ DDTER Cher, 2017

2) CONTEXTE PEDOCLIMATIQUE

LES SOLS

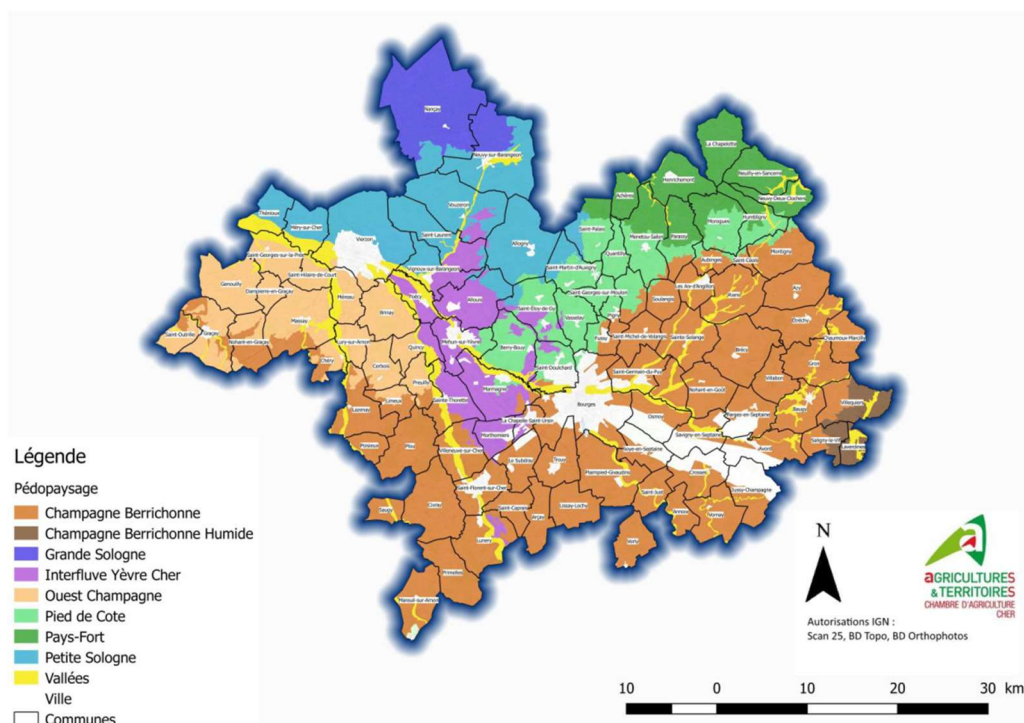


Figure n°1, Pédopaysages, SCOT ABV, rapport de présentation 2020

Le PETR Centre-Cher est à cheval sur trois régions naturelles (Champagne Berrichonne, Pays Fort et Sologne). La première a des sols à fort potentiel agronomiques, la seconde est moyenne, la dernière faible.

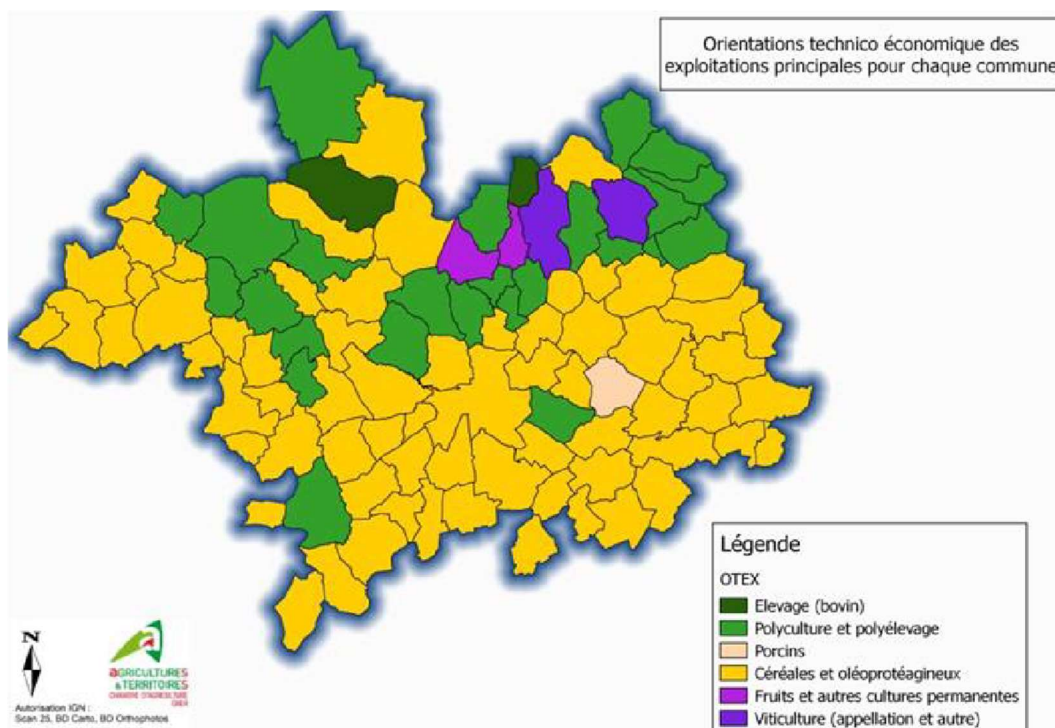


Figure n°2, OTEX des exploitations, SCOT ABV, rapport de présentation 2020

Cela se traduit - en termes de productions agricoles - par de grandes plaines céréalières au Sud ("Champagnes"), de la polyculture élevage, vigne et arboriculture dans les vallons bocagers du Centre et Nord Est (Pays Fort, Pied de Côtes et Interfluve) de l'élevage avec un paysage plus forestier en Sologne (Nord)⁸.

L'EAU

L'eau est très présente sur le territoire (Cher, Yèvre, Auron, Arnon, Moulon, Barangeon, canal de Berry) et le réseau hydrographique dense sous tend des enjeux cruciaux et pluriels (concurrence sur la ressource, baisse de l'étiage, baisse de la biodiversité aquatique, nitrates, pesticides)⁹.

⁸ SCOT ABV - Livret 3 - Agriculture, 2020

⁹ SCOT ABV - Diagnostic transversal, 2020

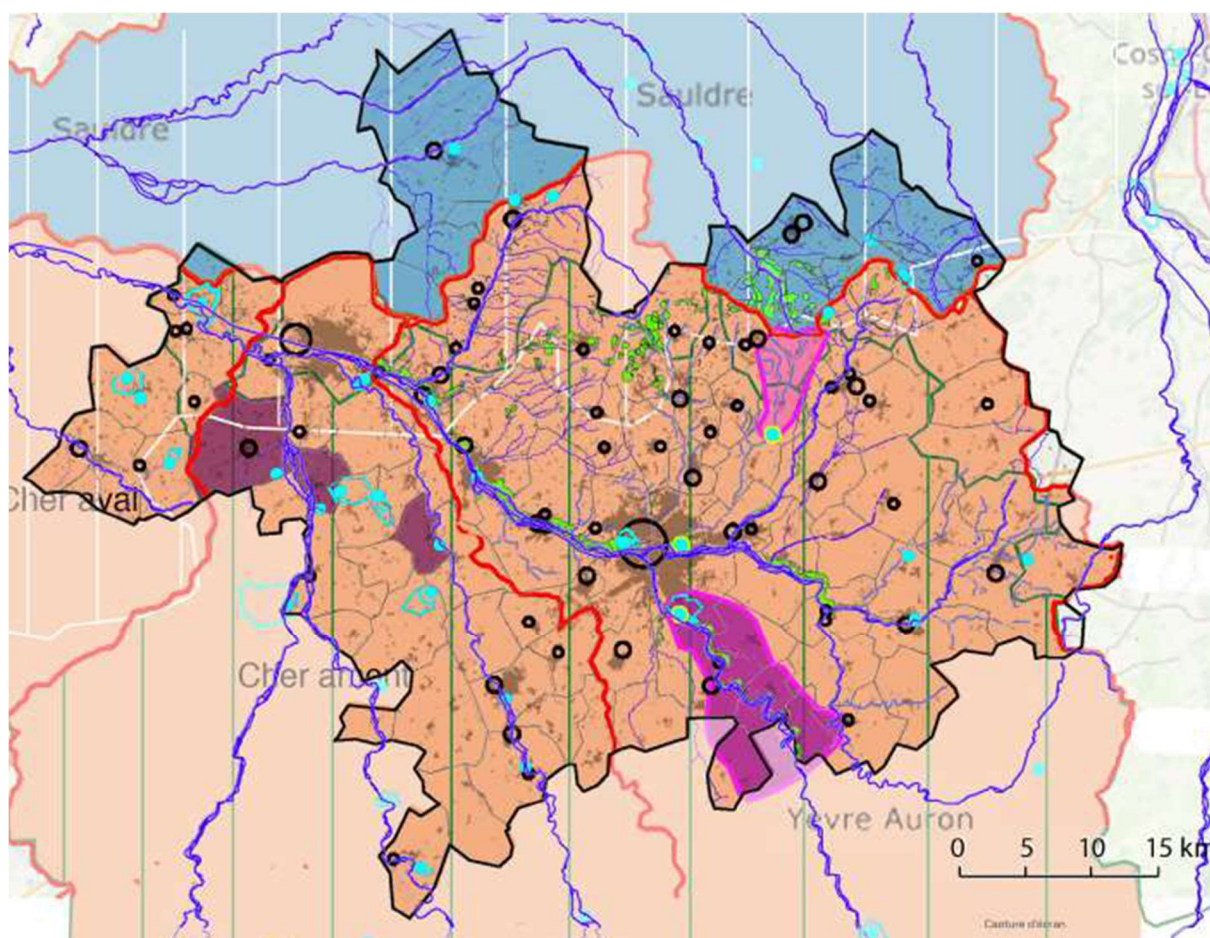


Figure n°3, Enjeux liés à l'eau, SCOT Avord, Etat initial de l'environnement, p. 32, février 2020

L'eau est le premier facteur de fragilité à de l'agriculture du fait que, « dans une région calcaire comme le Berry, encore dédiée à une agriculture céréalière à forts niveaux d'intrants »¹⁰, la qualité de l'eau potable, la régularité de la ressource, l'atteinte rapide des niveaux d'étiage en été sont déjà affectés.

De plus, « les débits d'étiage s'avèrent de plus en plus problématiques au fil des années (baisse du débit qui entraîne un réchauffement des eaux et une perte de biodiversité pour la faune aquatique, disponibilité pour les ménages et activités agricoles), ce qui a nécessité, en particulier sur le bassin versant de la rivière Cher, le classement de la majorité des communes en "Zone de Répartition des Eaux" pour restaurer les équilibres entre ressource et prélèvements

¹⁰ Projet de Territoire, Bourges Plus, 2021

LE CLIMAT

Des conditions climatiques
qui vont devenir de plus en plus hostiles à l'agriculture

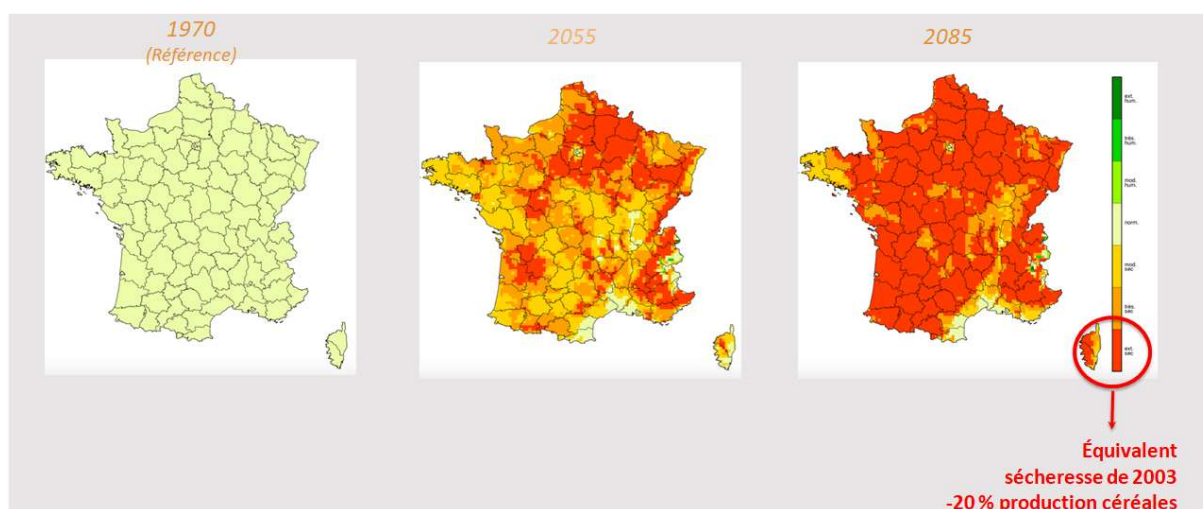


Figure n°4, projection de l'indice d'humidité relative des sols, Méto France / Climsec 2012

En prenant un peu de hauteur, on s'aperçoit de la fragilité de l'ensemble du territoire métropolitain, à laquelle n'échappe pas le Cher, dans une perspective de réchauffement climatique moyen, de 3°C entre 1970 et 2100. Ainsi, en 2055, l'indice d'humidité des sols aura une valeur moyenne correspondant aux niveaux secs à extrêmement sec (équivalent de la sécheresse de 2003) d'aujourd'hui dans la plupart des départements.

Le réchauffement climatique pose déjà des problèmes à l'agriculture. Ainsi, Arvalis annonce que l'augmentation de ce stress thermique est l'une des causes principales de la stagnation des rendements de blé en France¹¹. En effet, entre 2010 et 2020, on recense 6 des 10 années les plus chaudes depuis 1922 à Bourges¹². En 50 ans, la température a déjà augmenté de 0,7°C sur le territoire¹³.

La protection des zones de captage, rattrapées par l'urbanisation et l'agriculture intensive en intrants, est d'ores et déjà identifiée comme un levier d'action prioritaire par l'agglomération berruyère dans son Projet de Territoire¹⁴.

Elle mise sur l'adoption urgente de pratiques agrobiologiques dans ces zones, la fin de l'imperméabilisation des sols et leur végétalisation, pour les nouvelles constructions, en prenant appui sur les exemples de St Just et de Bourges, dans le cadre du chantier déjà entrepris par le PETR Centre-Cher sur le sujet.

¹¹ <https://www.arvalis-infos.fr/une-evolution-des-rendements-differente-selon-les-especes-@/view-20322-arvarticle.html>

¹² https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/01/06/visualisez-le-rechauffement-climatique-en-france-et-dans-votre-ville-avec-nos-barres-de-rechauffement_6065388_4355770.html

¹³ [https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Centre-Val-de-Loire/122_Inst-Centre-Val-de-Loire/Agro_environnement/Changement_climatique/Climat_passe_futur/Temp_moy_annuelle/A1_Temp_moy_annuelle.p](https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Centre-Val-de-Loire/122_Inst-Centre-Val-de-Loire/Agro_environnement/Changement_climatique/Climat_passe_futur/Temp_moy_annuelle/A1_Temp_moy_annuelle.pdf)

¹⁴ Ibid 28

Par ailleurs, un premier Plan Climat Air Energie Territoire a été mis en place à Bourges Plus. S'il révèle que seules 7% des émissions de gaz à effet de serre du territoire sont liés à l'agriculture (à l'échelle nationale, le ratio est de 19% mais on est en zone urbaine, fortement impactée par les transports routiers, le résidentiel, le tertiaire et l'industrie), l'activité, on peut d'ores et déjà dresser l'état des lieux des dépendances¹⁵ de l'agriculture de Bourges Plus, à fortiori donc, du PETR Centre-Cher, plus agricole :

- Le pétrole (48% du mix énergétique du secteur contre 28% toutes activités confondues)
- Les engrais azotés (cultures), contribuant à 2/3 des émissions non énergétiques du secteur
- Le méthane (élevage) est responsable du tiers des émissions de GES du secteur

LA BIODIVERSITE

La biodiversité est l'un des facteurs majeurs de productivité agricole et les pratiques agricoles exercent un impact majeur - positif ou négatif - sur la biodiversité.

Le PETR du Centre-Cher fait apparaître des éléments programmatiques (restauration de haies, arbres, vergers, mares, chauve souris, jardins de biodiversité en centre bourgs) mais il n'y a **pas de bilan ni mesure d'impact**.

Les PLUi ruraux se concentrent sur des zonages, et parfois en lien avec les pratiques agricoles :

- FerCher Pays florentais (Znieff, Natura 2000) : lisier, pollution agricole, traitements en zones urbanisées
- La Septaine (Trame verte et bleue) : classement de certaines parcelles en zone A vers zone AB
- Terres du Haut Berry : pratiques attentives à la biodiversité ne vigne, pression céréalière sur l'Ouatier, 432ha de zones humides évaluées et non préservées

¹⁵ Diagnostic PCAET Bourges Plus, Auxilia et all, 2018

II – PORTRAIT AGRI-ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

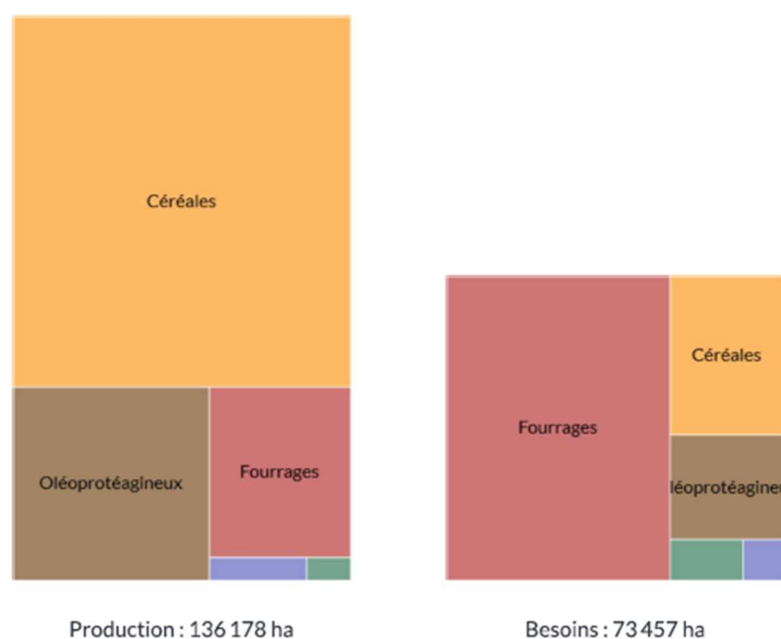
A) LA PRODUCTION AGRICOLE DU TERRITOIRE

1) L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

L'aire urbaine de Bourges a une autonomie alimentaire de l'ordre de 1,37%¹⁶. Cela ne signifie pas qu'elle n'a pas le potentiel de production pour alimenter son territoire et exporter aux alentours dans le cadre d'une perspective de relocalisation alimentaire, mais que 98,73% des produits du territoire sont actuellement exportés, avant d'éventuellement et partiellement revenir, dans une proportion qui n'est pas identifiable. Parmi les 100 premières villes de France, l'aire urbaine est en 66ème position en termes d'autonomie alimentaire.

	Besoins	Part dans les besoins	Taux de couverture théorique
Céréales	12 981 ha	18 %	690 %
Autres cultures	1 202 ha	2 %	132 %
Fruits et légumes	2 133 ha	3 %	34 %
Fourrages	48 583 ha	66 %	35 %
Oléoprotéagineux	8 557 ha	12 %	317 %

Figure n°5 : Taux de couverture théorique global sur le PETR Centre-Cher (CRATer):



¹⁶ Cabinet Utopies, Note de Position N°12, Autonomie alimentaire des villes, mai 2017

Figure n°6 : Taux de couverture théorique global sur le PETR Centre-Cher (CRATer)

Pour autant, le territoire a des capacités de production largement suffisantes pour s'alimenter si on compare la production actuelle aux besoins alimentaires du PETR Centre-Cher, hormis pour les fruits (488ha, pour un besoin de 1084ha, hors fruits à coques) et légumes (225ha pour 783ha)¹⁷.

2) LE FONCIER AGRICOLE

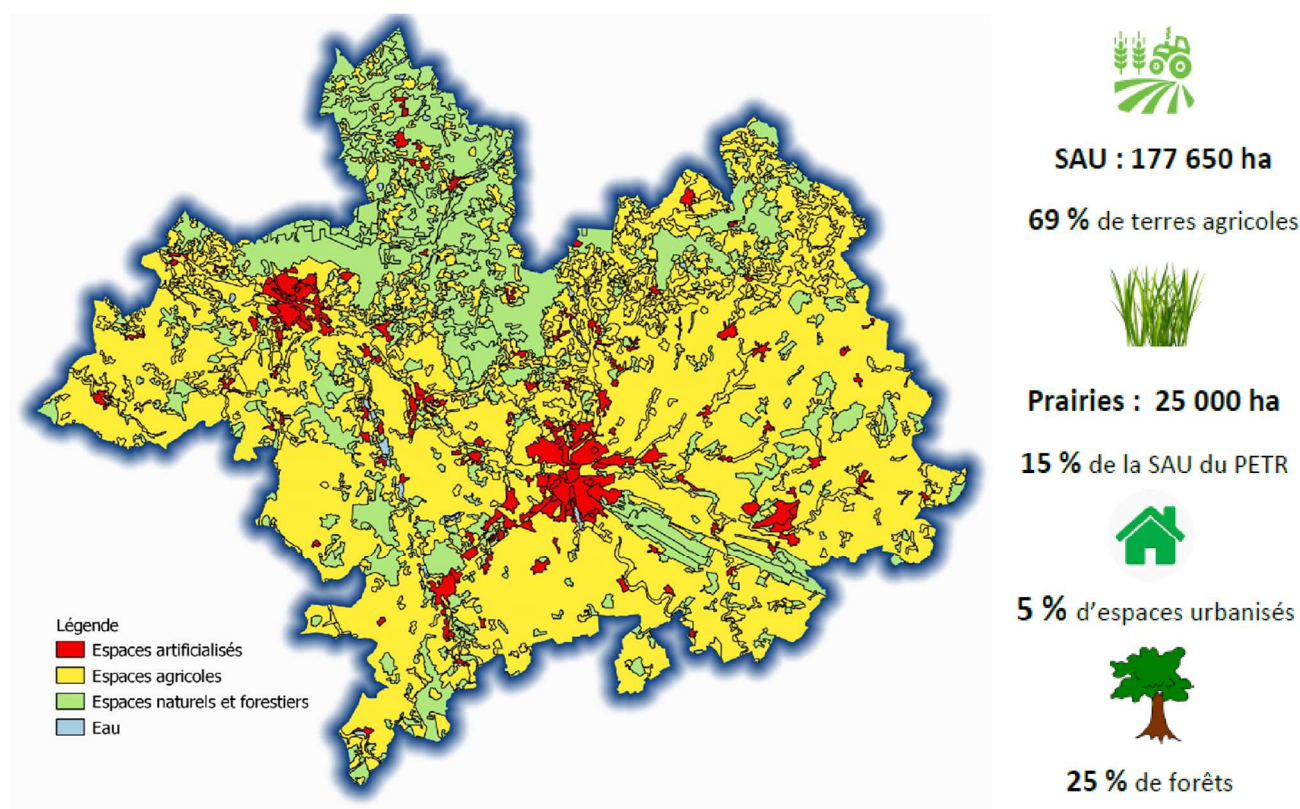


Figure n°7 : Occupation des sols sur le PETR Centre-Cher, SCOT ABV, rapport de présentation 2020¹⁸

Le territoire est très urbain en termes de population (cf. "Le territoire concerné par le diagnostic") mais très rural en termes d'espaces. Il est même plutôt agricole : les surfaces agricoles représentent 69% du territoire (61% à l'échelle régionale et 52% nationale), les prairies sont sensiblement équivalentes à la moyenne nationale (15 contre 14 %) tandis que la forêt n'occupe que 25% de sa superficie (31% à l'échelle nationale).

¹⁷ https://crater.resiliencealimentaire.org/diagnostic.html?idTerritoire=PAYS_PETR-CE30

¹⁸ NB : Les surfaces en prairie sont intégrées aux surfaces agricoles

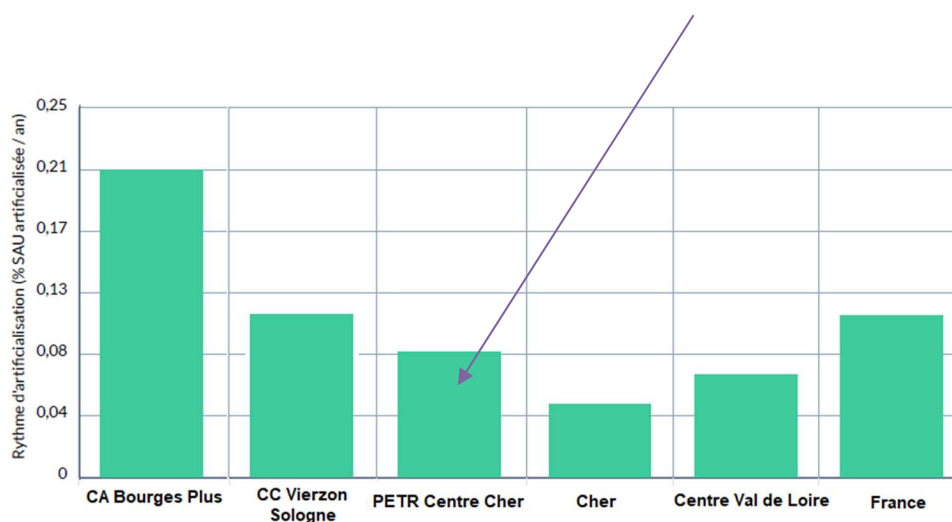


Figure n°8 : Artificialisation des sols 2011-2016 (CRATER)

Il est même moins artificialisé que la moyenne française en Centre Cher. Sur la période 2011-2016, son rythme est de 0,08% de la SAU/an. En revanche, il l'est davantage sur Bourges Plus (0,21%) et autant sur Vierzon-Sologne-Berry (0,1% par an).

Sur le premier territoire, 90% des terres artificialisées sont d'origine agricole. Le taux est de $\frac{2}{3}$ pour Vierzon Sologne Berry. Ce sont souvent des terres riches, autour de Bourges en particulier (St Germain du Puy, St Florent sur Cher, St Doulchard ont artificialisé 200 ha de terres riches entre 2012 et 2018). Elles sont ensuite essentiellement dédiées à des constructions neuves sur terrains individuels, majoritairement proches des villes ou en Centre Bourg, si l'on se réfère aux 5 PLUi du territoire réalisés entre 2017 et 2029.

Globalement, le territoire est donc à rebours de l'objectif Zéro Artificialisation Nette puisque 571.8 ha (soit 0.2% de la superficie totale du territoire) ont été artificialisés alors que le territoire a perdu 2 597 ménages¹⁹. Aucun PLUi ne fait d'ailleurs référence au concept de Zéro artificialisation nette²⁰ et seuls les PLUi ruraux font référence à la préservation de la biodiversité.

Au demeurant, les écarts de prix (valeur vénale) s'accroissent entre les "bonnes terres" (Champagne berrichonne, +7,4% entre 2018 et 2020), les terres de qualité moyenne (Pays de Fort, -13,4%) et les moins bonnes terres du PETR Centre-Cher (Sologne, -26,4%)²¹.

¹⁹ https://crater.resiliencealimentaire.org/diagnostic.html?idTerritoire=PAYS_PETR-CE30

²⁰ <https://www.strategie.gouv.fr/publications/objectif-zero-artificialisation-nette-leviers-protger-sols>

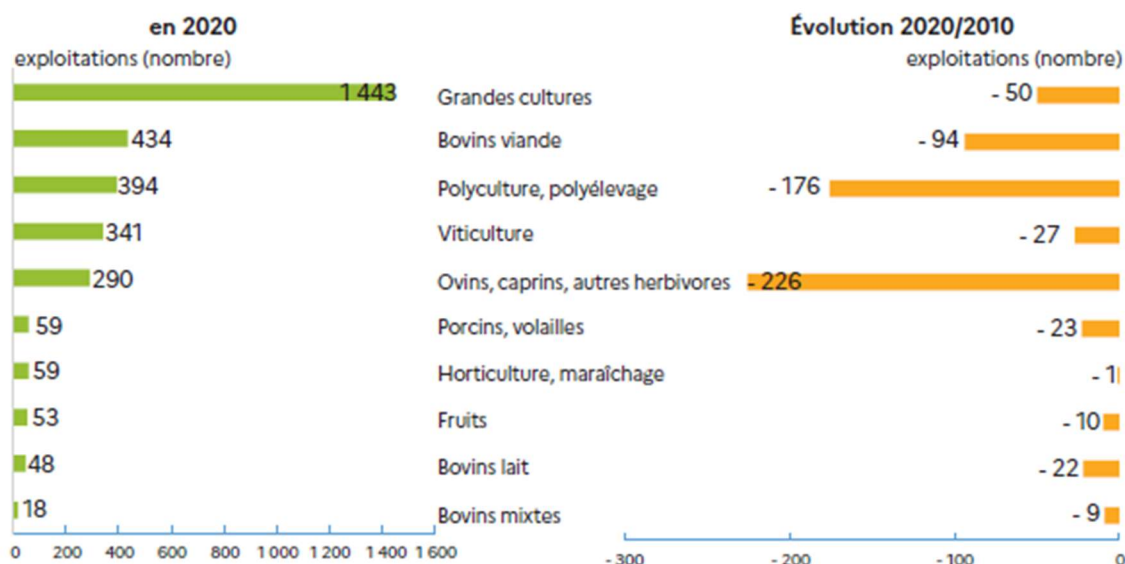
²¹ Agreste 2020, DRAAF Centre Val de Loire, Août 2021

3) LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS D'AGRICULTEURS

La diminution des actifs agricoles et la problématique première en agriculture pour les 10 années à venir.

Les élevages disparaissent le plus

Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution



Champ : Cher, ensemble des exploitations hors structures collectives.

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Figure n°9 : Recensement agricole - résultats provisoires 2020, décembre 2021

En 2020²², les nouvelles données (accessibles au niveau départemental), font apparaître à nouveau un fort déclin, de 17% sur les dix dernières années (21% à l'échelle nationale). Cette chute est plus marquée dans les exploitations de polyculture élevage (-31%) et d'ovins / caprins (-44%). En revanche, elle l'est beaucoup moins pour les grandes cultures (-3%) et le maraîchage (-2%).

²² RGA Agreste, décembre 2021

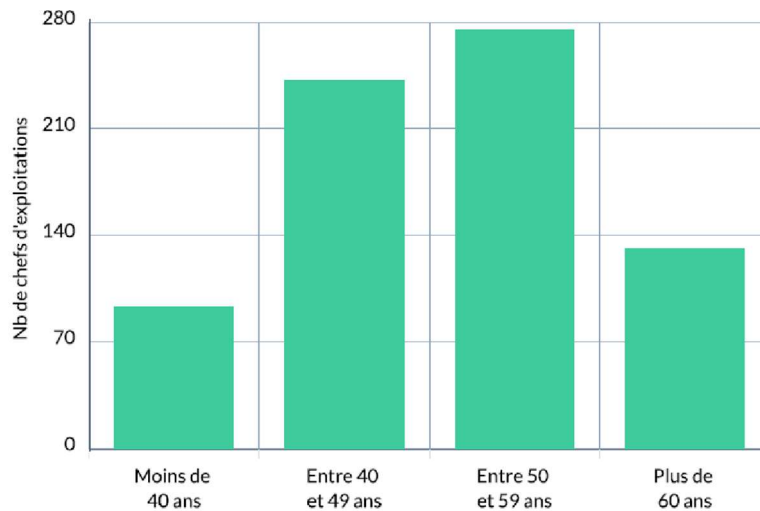


Figure n°10 : Chefs d'exploitations (PETR Centre Cher - CRATER, 2010)

En Centre Cher, 55% des agriculteurs avaient plus de 50 ans en 2010.

Depuis, leur nombre a diminué de 18 %, (2010-2020) avec une augmentation du taux des plus de 60 ans (26% de la population agricole, contre 20 % en 2010), ce qui incite à se préoccuper particulièrement, pour les 10 ans à venir, du renouvellement des chefs d'exploitation et de la main d'œuvre familiale (installations), représentant les $\frac{2}{3}$ de l'emploi agricole sur le Centre Val de Loire²³.

²³ RGA Agreste, décembre 2021

4) LES FILIERES

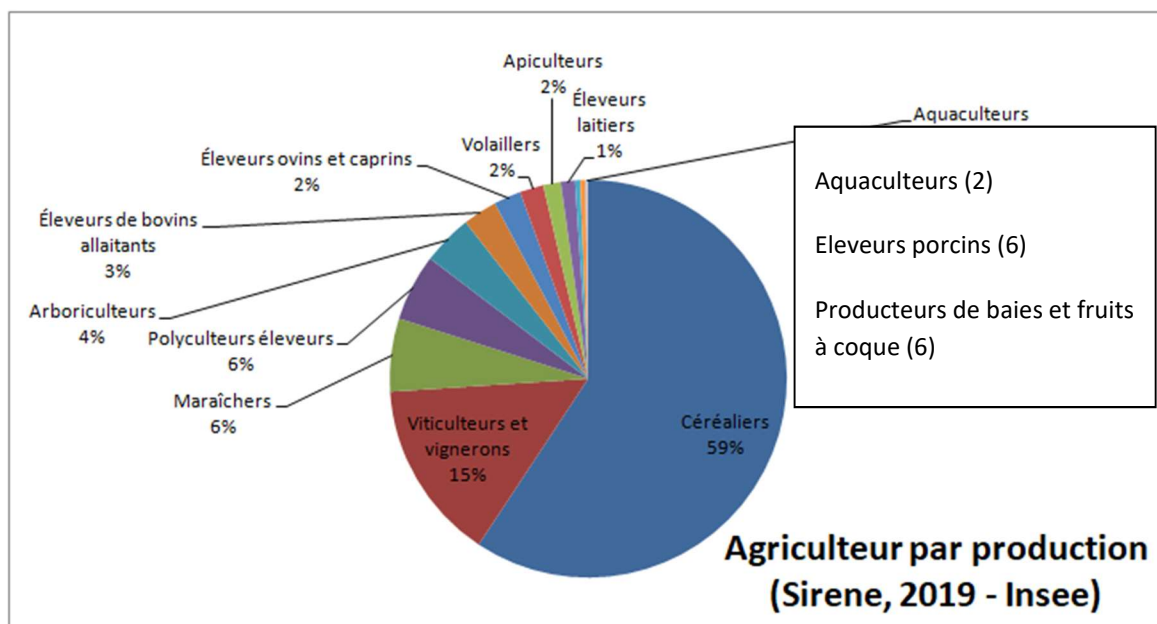


Figure n°11, AMO, d'après les extractions Sirene, Insee, 2019

La prévalence des fermes céréalières et viticoles est nette. La forte présence de maraîchers et polyculteurs éleveurs est également à souligner malgré le manque de données technico-économiques fournies par le rapport agricole sur le SCOT BVA²⁴. Le poids économique des grandes filières apparaît ci-dessous valorisant nettement les deux premières productions (tableau ci-après).

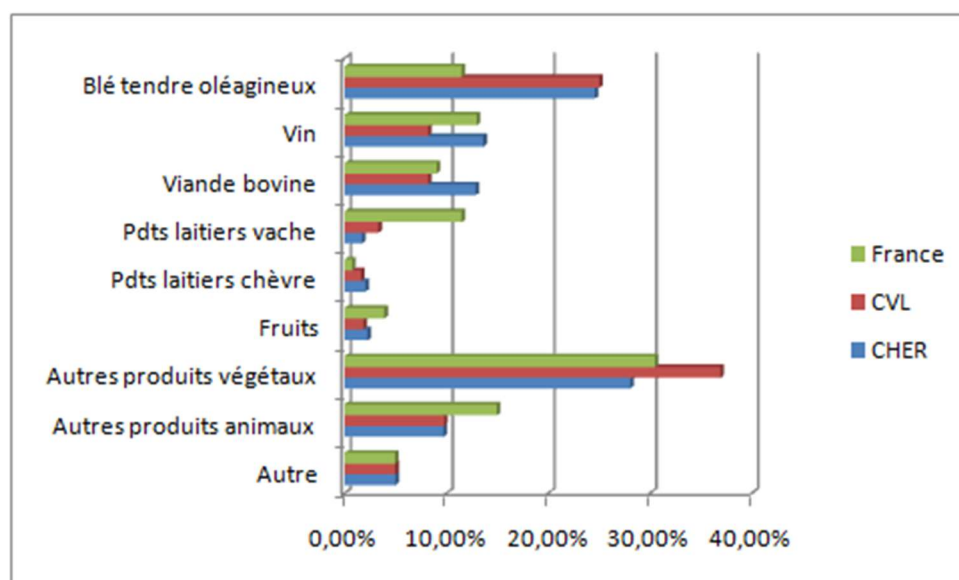


Figure n°12, AMO, d'après Agreste 2015/DRAAF Centre Val de Loire (en valeur - €)

²⁴ Ibid 3

En 2015, plus de la moitié de la valeur des filières agricoles du Cher (pas de précisions plus fine) se répartit entre céréales (blé tendre et oléagineux = 25% de la valeur produite sur le territoire), vigne (14%) et viande bovine (13%)²⁵.

C'est la même proportion que pour l'ensemble de la France en ce qui concerne le vin et la viande bovine, mais c'est plus du double pour la production céréalière. A l'échelle de la région, le vin et la viande bovine sont plus importants dans le Cher (8% chacun) pour la même proportion de céréales.

LES FILIERES CEREALIERES

La filière céréalière est donc largement dominante, avec une faible diversité de cultures (blé, orge, colza, maïs), et l'essentiel de la valeur ajoutée (transformation) est réalisée hors du territoire. Les outils de transformation d'Axéreal sont à Olivet (45), Union (36) et Reuilly (36), en particulier. Seuls 18 silos de collecte et d'approvisionnement - sans transformation, donc sans création de valeur ajoutée - sont présents sur le territoire, du fait de la concentration des entreprises autour d'Orléans.

Face aux constats de volatilité des prix et des rendements très inégaux, une transition a déjà été engagée par des agriculteurs du territoire²⁶. Certes peu nombreux, ils indiquent qu'il y a un vrai potentiel de transition en Centre-Cher, mais à l'état de signal faible. De nouvelles filières et des activités de micro transformation ont vu le jour (lentilles du Berry label rouge en Pays florentais, semences, légumes, soja...), répondant à des enjeux agronomiques (têtes de cultures), économiques (marge brute) et qualitatifs particuliers (plan protéines végétales, végétalisation de l'alimentation via la loi EGALIM et les recommandations du PNNS 4).

LA FILIERE VITICOLE

Les filières qualitatives à appellation (Menetou Salon, Quincy, Reuilly et Sancerre), situées sur les Communautés de Communes Terres du Haut Berry et Cœur de Berry, ont une valeur patrimoniale et constituent une part essentielle du potentiel d'attractivité touristique du territoire, davantage encore que les autres boissons transformées comme la bière et le cidre, également présents (cf. transformation).

Elles permettent aux agriculteurs de mieux maîtriser leurs débouchés, grâce au cahier des charges, aux volumes et surfaces limitées des AOP.

Pour autant, on ne peut les assimiler à une stratégie d'autonomie, de sécurité ou de résilience alimentaire.

LA FILIERE ARBORICOLE

Sur le territoire de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, la production est stable et tournée essentiellement vers la pomme (30MT), et depuis peu la poire. Elles sont commercialisées aux 2/3 par la coopérative « la Martinoise » (St Martin d'Auxigny), avec 15 producteurs, sur les 57 identifiés dans le territoire du PETR Centre-Cher.

Les 3/4 de la production sont exportées et la stratégie de la coopérative vise le bassin parisien avec une production biologique aux alentours de 20%.

²⁵ Insee, 2017

²⁶ SCOT ABV - Livret 3 - Agriculture, 2020

Pourtant, si on regarde à l'échelle du Cher (données plus précises indisponibles), on constate une perte en emploi de 29% entre 2010 et 2020 (Cf. figure N°9) et 23 à 44%, selon les fruits, à l'échelle régionale²⁷.

Sur le territoire, 8 arboriculteurs se sont engagés dans la Haute Valeur Environnementale.

LES FILIERES D'ELEVAGE

Une exploitation sur trois, dans la partie bocagère (nord du PETR Centre-Cher) et dans les vallées, pratique l'élevage ou la polyculture élevage bovin allaitant (75%), caprin (25%) ou bovin laitier (5%).

36% des exploitations de polyculture polyélevage ont disparu entre 2010 et 2020²⁸, ce qui leur confère une grande fragilité, dépendant d'une seule laiterie (Triballat), quand 15 exploitations laitières seulement possèdent un atelier de transformation sur le territoire²⁹. Cela les rend fragile, malgré la forte notoriété de quelques appellations ou marques (Rians, Crottin de Chavignol, AOP Selles sur Cher ou Pyramide de Valençay).

5) LES PRATIQUES AGRO-ECOLOGIQUES

D'après le Ministère de l'Agriculture, *"l'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle cherche à diminuer les pressions sur l'environnement tout en préservant les écosystèmes"*. Nous avons retenu quatre indicateurs de pratiques agro-écologiques du territoire :

- la diversification (productions, transformation, distribution)
- les démarches de qualité (au sens de la loi EGALIM)
- La diminution de l'utilisation des pesticides
- la Haute Valeur Naturelle (assolements, extensivité, infrastructures agro-écologiques)
- l'agriculture biologique (méthodes organiques de productions)

DIVERSIFICATION

La diversification en agriculture, c'est "l'affectation d'une partie des ressources de la ferme à des productions nouvelles ou des activités non agricoles, souvent dans leur prolongement (tourisme, transformation, diversification des débouchés)"³⁰. Il s'agit de sécuriser économiquement les exploitations tout en recourant moins à des pratiques industrielles

²⁷ Agreste Centre Val de Loire, *Les vergers disparaissent du paysage*, Février 2015

²⁸ Projet de Territoire, Bourges Plus, 2021

²⁹ SCOT ABV - Livret 3 - Agriculture, 2020

³⁰ <https://wizi.farm/blog/diversification-agricole>

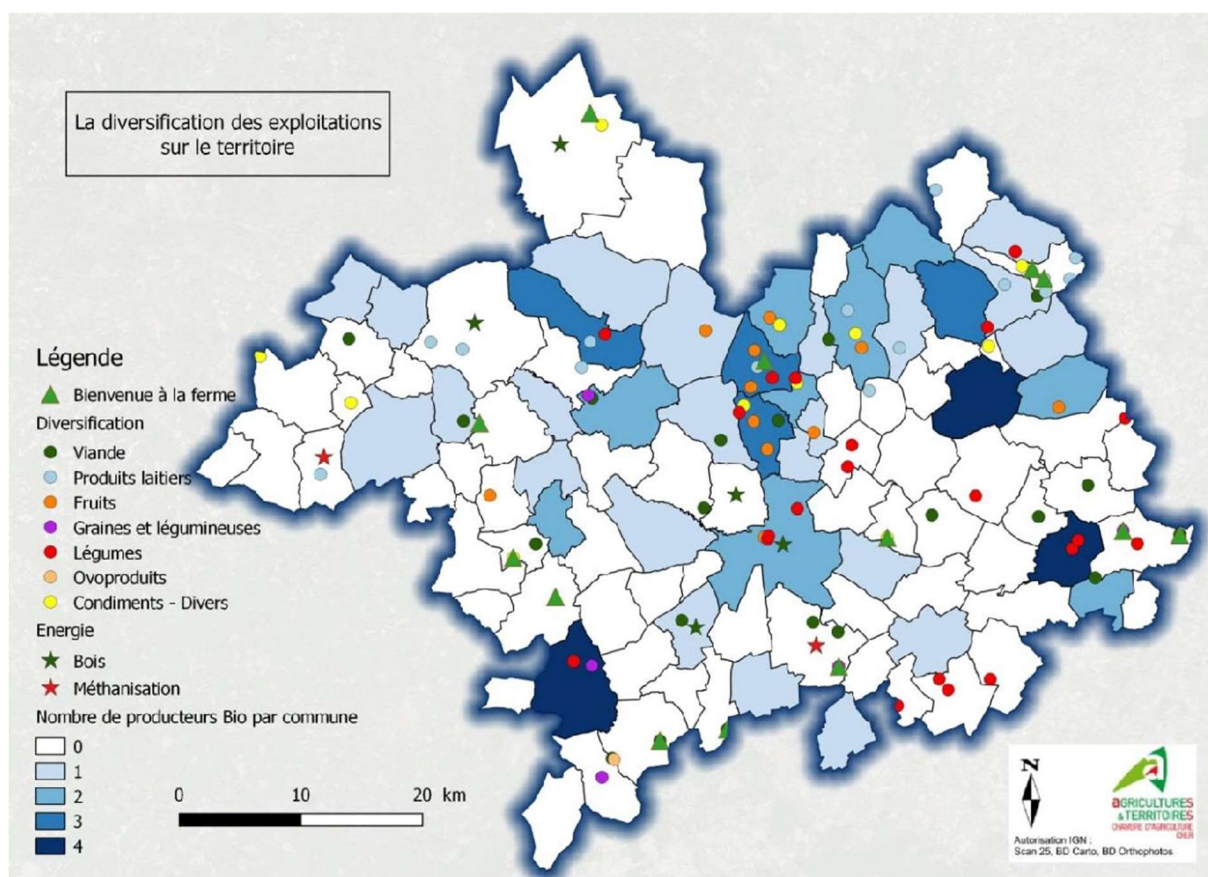


Figure 13, diversification des exploitations, SCOT ABV, rapport de présentation 2020

La Chambre d'Agriculture du Cher a montré que 8,5% des exploitations ont diversifié leurs productions (cultures, activités et/ou débouchés). Elles sont tout de même 23% à l'échelle nationale en 2020³¹.

Ces fermes, tournées vers le local, se trouvent davantage dans le Haut Berry, entre Bourges et Sancerre, en Pays de Fort, Pied de Côte et Interfluve).

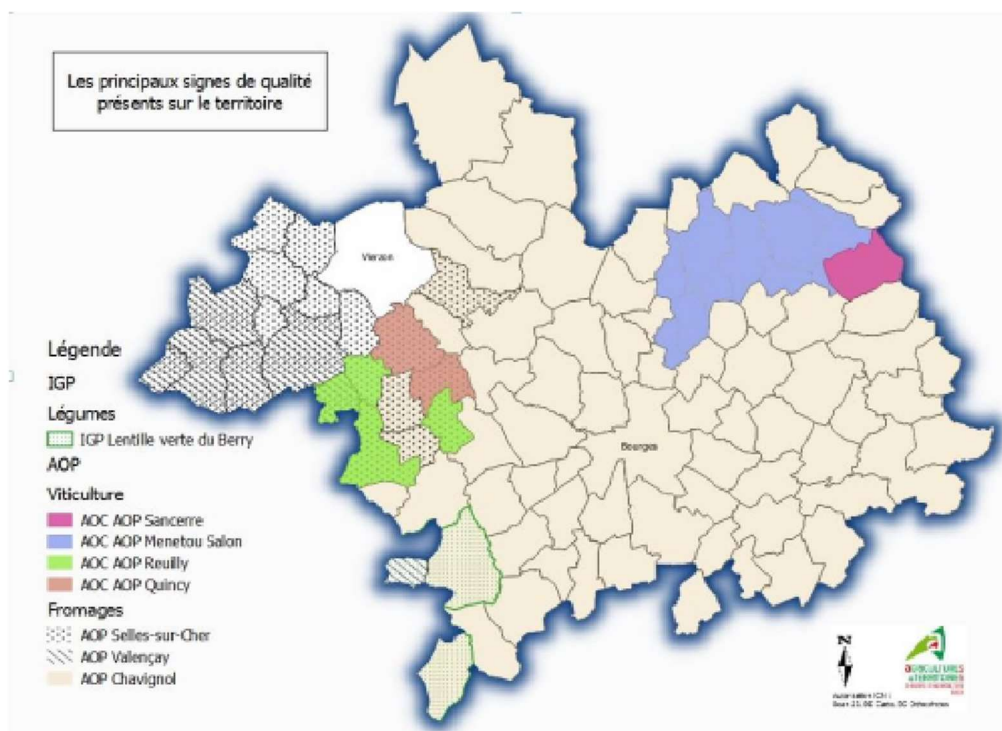
DEMARCHES DE QUALITE

On considère ici les démarches de qualité au sens de la loi EGALIM³², politique publique qui oriente le soutien financier de certaines démarches, fondées sur des cahiers des charges indépendants les uns des autres. Notons que si elles améliorent les conditions agronomiques de production des agriculteurs, elles *“manquent de lisibilité pour les consommateurs, ... les pouvoirs publics amenés à mettre en place des politiques de soutien”*³³

³¹ <https://www.vie-publique.fr/en-bref/282981-recensement-agricole-comment-l-agriculture-evolue-depuis-10-ans>

³² AB, Label rouge, AOP, IGP, STG, HVE, Pêche durable et RUP : cf. « Zoom sur l'étiquetage des labels entrants dans les 50% de produits durables et de qualité, Ministère de l'Agriculture », 2019

³³ Etude de démarches de durabilité dans le domaine alimentaire, Le Basic, 2021



Source : INAO / traitement CA18

Figure n°14 : Les signes de qualité sur le Centre-Cher, SCOT ABV, rapport de présentation 2020

Les filières de qualité du PETR Centre-Cher concernent la viticulture, les fromages AOP et les lentilles du Berry.

Appellation	Volumes appellation	Pratiques agro-écologique ³⁴
VINS		
Sancerre	120 000 hl	40hl/ha
Menetou Salon	21 000 hl	33hl/ha
Reuilly	12 748 hl	44 hl/ha
Quincy	17 824 hl	21 hl/ha

³⁴ Pour les vins, les rendements sont un indicateur insuffisant, toutefois (le rendement dépend aussi du nombre de pieds de vigne à l'ha... des pratiques agrobiologiques et des sulfites ajoutés, notamment)

Appellation	Volumes appellation	Pratiques agro-écologique ³⁵
FROMAGES		
Selles sur Cher		Lait cru entier, 80% des chevrettes nées et élevées dans l'aire d'appellation, caillé congelé limité, conservation sous atmosphère modifiée interdite, 1,5m2/chèvre en chèvrerie - 1000m2 de fourrage, 75% de l'aliment issu de l'aire, ensilage interdit, enrubannage >50% de matière sèche, limitation des concentrés, désaisonnement autorisé
Valençay		Lait cru entier, pas de limitation d'aire pour le naissage, pas de congélation, conservation sous atmosphère modifiée interdite, Pas de limite d'espace ni de fourrage mini produit sur l'exploitation, ensilage interdit, désaisonnement autorisé, chargement de 12 chèvres /ha, limitation de l'enrubannage, aliments complémentaires exclusifs interdits
Chavignol		Lait cru entier, pas de limitation d'aire pour le naissage, cahier congelé autorisé, conservation sous atmosphère modifiée limitée, 2m2/ chèvre en aire paillée (mais zéro pâturage autorisé), 75% de la ration alimentaire est issue de l'aire, ensilage interdit, enrubannage limité à 50% de la matières sèche quotidienne et à plus de 55%, achat de fourrage autorisé
LÉGUMES SECS		
Lentilles vertes du Berry		Pas d'irrigation, pas d'apport d'azote, phosphate et potasse conditionnées à une mesure et un besoin expresse, culture de tête

D'après le dictionnaire en ligne "Dico du Vin", un rendement de qualité est en deçà de 40hl/ha. Ce qui correspond à des pratiques attentives et peu intensives.

Les productions chevrières portent des attentions particulières sur la provenance, la qualité de l'alimentation, le bien-être animal ou les OGM, mais pas sur les questions de limitations d'utilisation de pesticides et d'autres pratiques agronomiques. Cependant, la chèvre est la plus rustique et la moins impactante sur l'environnement des espèces élevées pour l'alimentation humaine.

En tant que légume sec, la lentille du Berry dispose d'atouts pour ses économies réalisées en intrants et sa position agronomique de tête de culture, pouvant précéder des céréales.

Les exploitations classées Haute Valeur Environnementale entrent dans la composition des produits de qualité au sens de la loi EGALIM. 23 exploitations sont classées HVE dans le territoire

³⁵ Pour les vins, les rendements sont un indicateur insuffisant, toutefois (le rendement dépend aussi du nombre de pieds de vigne à l'ha... des pratiques agrobiologiques et des sulfites ajoutés, notamment)

du PETR Centre Cher au 1/07/21³⁶, même si 16 d'entre elles sont viticoles (et à ce titre *“peuvent obtenir la certification sans aucune amélioration de leur performance environnementale, notamment quant à l'utilisation de pesticides, en particulier lorsqu'il y a beaucoup de main d'œuvre”*)³⁷ et que les moyens orientés vers l'agro-écologie sont non significatifs pour entraîner un changement systémique à l'échelle même des exploitations (ex : 9 m de haies /ha, IFT inférieure l'IFC de référence, lui-même supérieur à la médiane des exploitations, participation à des groupes de réflexion pour l'irrigation...). Seul le niveau 3 nécessite des obligations de résultat.

UTILISATION DE PESTICIDES

D'un point de vue agronomique, la grande homogénéité des systèmes agricoles dans chaque territoire et les faibles niveaux de biodiversité sauvage favorisent les « bioagresseurs » (insectes, champignons pathogènes, etc.) et limitent leur régulation naturelle. Ainsi, les pesticides sont devenus indispensables à l'agriculture en France.

La concurrence internationale et les faibles prix des marchandises payées aux agriculteurs, ainsi que la non prise en compte des coûts sanitaires et environnementaux incitent mécaniquement les exploitations à maximiser les volumes de production à l'aide des pesticides³⁸.

Aussi on pourrait percevoir les pesticides comme des facteurs de résilience, outils à disposition des agriculteurs face à la propagation d'un bioagresseur... or ils sont sources de vulnérabilité. En effet, leur usage entretient un cercle vicieux : les bioagresseurs développent des résistances naturelles et la toxicité des substances dégrade les écosystèmes. Enfin, leur fabrication est soumise à l'épuisement des ressources fossiles contrôlées par quelques multinationales en situation d'oligopole, plongeant les agriculteurs dans une situation de dépendance risquée au vu de l'augmentation des tensions économiques et politiques actuelles.

D'après le Calculateur de Résilience Alimentaire des Territoires (CRATeR), les quantités totales de substances actives achetées (-7%) et le nombre de doses unités (-11%) ont diminué entre 2017 et 2020.

Un autre indicateur nous renseigne sur les problèmes sanitaires qu'on rencontre avec certains pesticides (cf. “portrait démographique du territoire”) . Il s'agit de l'indicateur NODU. Fondé sur la “Quantité de Substances Actives” achetées sur le territoire (en kg, considérant seulement les substances cancérigènes, mutagène ou reprotoxiques), il est calculé en faisant le ratio QSA/DU (Dose unité) afin de comparer entre elles des substances à impact différencié selon le grammage.

³⁶ <https://agriculture.gouv.fr/ou-trouver-des-exploitations-certifiees-haute-valeur-environnementale-en-france>

³⁷ La certification Haute Valeur Environnementale dans la PAC : enjeux pour une transition agroécologique réelle, IDDRI, 2021

³⁸ Ibid 8

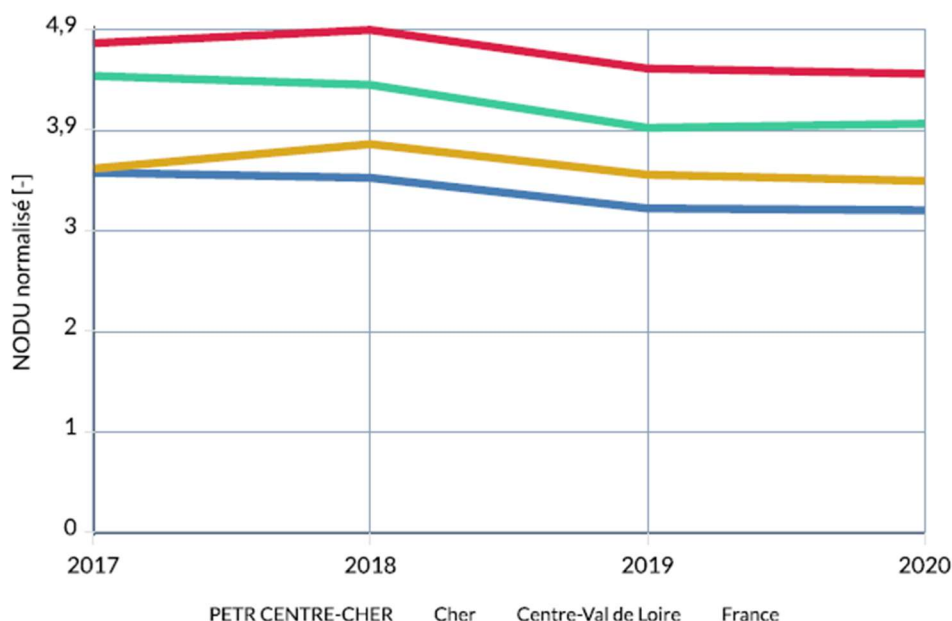


Figure 15, Les Greniers d'Abondance, d'après les données du Bureau National des Ventes de produits phytopharmaceutiques par les Distributeurs agréés, 2021

Supérieur au NODU national, le PETR Centre-Cher est particulièrement concerné par la nécessité de diminuer les doses de pesticides épandues.

L'un des moyens de se passer des pesticides, c'est l'expérimentation en groupes d'agriculteurs.

*En Centre Cher, des **groupes d'agriculteurs se sont engagés**, grâce à des financements d'Etat, dans la réduction de pesticides, au travers d'1 groupe de fermes pilotes (1 groupe « Déphy »), 6 groupes d'expérimentation économique et environnementale (GLEE) et 4 groupes d'échange (« groupes 30 000 »).*

*Ils sont **trop peu nombreux à être concernés** pour qu'il y ait un réel impact sur les changements de système à l'échelle du territoire (3 à 10% de la SAU selon les départements du Centre Val de Loire) et les **résultats ne sont pas à la hauteur des enjeux** (pas de production de références, peu d'impacts réels), sans **nouvelles dynamiques sur la période 2022-2026**, et avec des postures d'agriculteurs très résistantes au changement, hormis pour les groupes CIVAM (dans l'Indre essentiellement), en particulier du fait que la valorisation commerciale ne suit pas (HVE).*

Pour plus de détails sur les acteurs concernés, on pourra se référer au compte-rendu de l'entretien du 24 février auprès de la DRAAF Centre Val de Loire.

HAUTE VALEUR NATURELLE

En 2003, à Kiev, les Ministres européens de l'Environnement décidaient de politiques de soutien à une agriculture de "Haute Valeur Naturelle (HVN)"³⁹. C'est sur cette base que l'association Solagro a établi une méthode d'évaluation de qualification de zones agricole à Haute Valeur Naturelle en 2006.

Elle repose sur trois indicateurs qui interagissent :

- **la diversité des assolements**, (variété des cultures sur les fermes (cultures, prairies permanentes...))
- **l'extensivité des pratiques** (faible niveau d'intrants, pesticides et engrais chimiques)
- **la densité des infrastructures agroécologiques** (haies, mares, lisières, prairies naturelles humides et prés vergers)

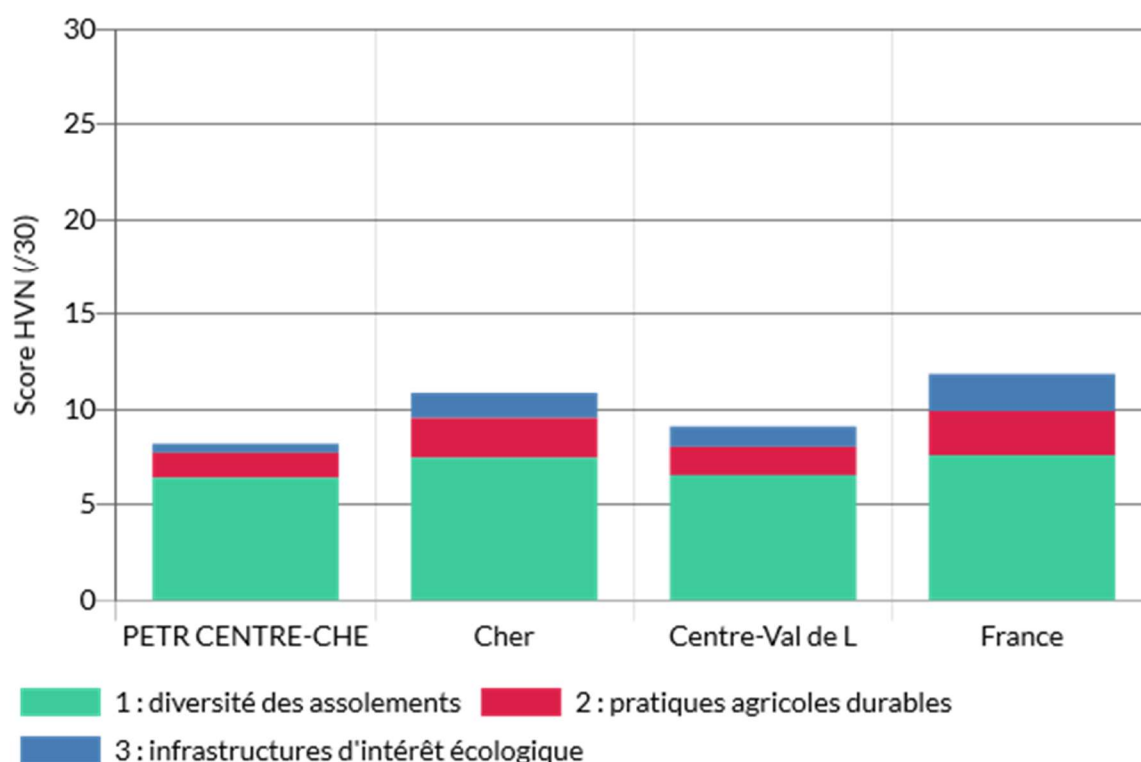


Figure n°16 : Score HVN, Solagro, 2018⁴⁰

Le PETR Centre-Cher obtient un score de 8,22, soit près de 1,5 fois moins que le score français (11,88). , alors qu'un haut score HVN débute à 14,78, selon Solagro (diversité d'assolement, pratiques agricoles extensives, infrastructures agroécologiques semi-naturelles).

Malheureusement, ces pratiques - centrées sur l'élevage à l'herbe - ne sont pas reconnues officiellement par la loi EGALIM, bien qu'à l'initiative des ministres européens de l'environnement.

³⁹ https://solagro.org/images/imagesCK/files/documents/Texte_Kiev.pdf

⁴⁰ <https://solagro.org/nos-domaines-d-intervention/agroecologie/haute-valeur-naturelle> ; score détaillé à retrouver également sur https://crater.resiliencealimentaire.org/diagnostic.html?idTerritoire=PAYS_PETR-CE30

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture biologique répond à un cahier des charges qui incorpore plusieurs pratiques agroécologiques et fait l'objet d'un suivi régulier (intrants, énergie fossile, processus naturels, respect du vivant, rotations, baisse des pressions environnementales par une prophylaxie adaptée, protection intégrée des cultures, limitation de la baisse de rendements, chargement à l'ha, alimentation biologique, refus des antibiotiques, bien être animal ...)

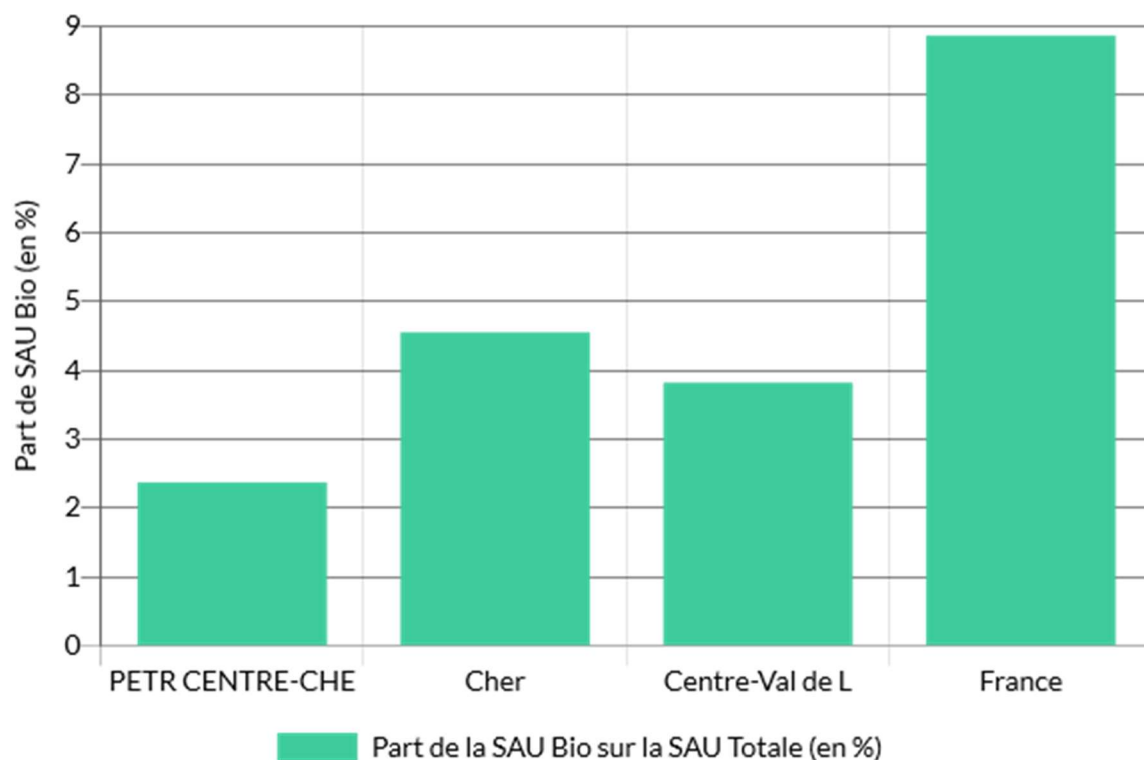


Figure n°17 : Calculateur de résilience alimentaire du PETR Centre-Cher, Les Greniers d'Abondance, 2019

La SAU certifiée en agriculture biologique, passée de 2% en 2010 à 4,1% en 2019 est toujours du trois fois inférieure à la moyenne française (11,4%⁴¹).

A l'échelle départementale, on comptait 260 fermes biologiques en 2019, en progression de 17% en une année, tandis que la superficie moyenne des exploitations biologiques passait de 50,4ha à 53,8ha dans le même temps.

Les productions concernées sont les principales du territoire (vigne, grandes cultures, élevage) en volume. En taux, ce sont les plus petites productions, en particulier les vaches laitières et truies, dont les cheptels ont doublé, les chèvres poulets de chair et ruches à plus de 60% et les légumes (+24%).

⁴¹ Agence Bio 2017

B) LES ACTIVITES DE TRANSFORMATION

Les industries agroalimentaires (IAA) réalisent essentiellement une activité de transformation de produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche en aliments et boissons pour les humains ou les animaux. Elles sont situées entre les producteurs ou importateurs de matières premières agricoles, et les réseaux de distribution qui alimentent le marché de consommation finale.

La transformation recouvre une large variété de processus – fonctions des filières – décrits dans le tableau ci-après (figure n°18) et définis en adéquation avec les typologies de productions du territoire.

Différents types d'outils de transformation existent :

- **Des outils industriels de grands groupes** (Laiterie Triballat, Sirop Monin, Soufflet) ou coopératives (Axéral, André Villemont) dont l'approvisionnement ou la commercialisation est national voire international ;
- **Des outils territoriaux « semi-industriel »** (Berry Graines, La chappe Grosbois) **ou issus de l'économie sociale et solidaire** (absent sur le territoire PETR Centre Cher), créés à l'initiative des producteurs (ateliers de transformation collectifs) pour valoriser une matière première locale et assurer une meilleure rémunération ;
- **Des outils de transformation fermière** (la ferme des places, les perles du Berry) : outils individuels présents au sein de l'exploitation (abattage/transformation de volailles, fabrication de fromages, conserveries, lavage/tri pommes de terre, triage lentilles, meunerie) ;
- **Des entreprises type « start up »** : filières émergentes ou marché de niche.
- **Les métiers de bouche** (la baguette Épi Toué ou Croquise) : traiteurs et restaurateurs, en recherche croissante d'approvisionnement local.

Sur le développement technique, on note la présence sur le territoire d'un pôle en génie alimentaire⁴² Isaac Newton à Henrichemont, créé et structuré par la communauté de commune des Terres du Haut Berry. Ce pôle est un centre de ressources et méthodes dans les secteurs agroalimentaire et cosmétique⁴³. Il est plutôt dirigé pour le développement de l'innovation pour les industries agroalimentaires mais la volonté politique indique le souhait d'être également disponible en tant qu'outil de production pour les agriculteurs ou comme outil pour le lancement de projet dans la transformation artisanale. A date, il héberge principalement l'unité de production et de conditionnement de Genialis Biotech.

Sur le volet accompagnement et structuration de projet, la cellule Georgia⁴⁴, issue d'un partenariat entre Crédit Agricole Centre-Loire, Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre d'Agriculture du Cher, a pour objectif d'accroître la transformation locale des productions, lancer de nouvelles filières sur le territoire et développer des projets d'économie circulaire pour maintenir la valeur ajoutée des productions agricoles produites sur le territoire. Elle a notamment contribué aux

⁴² Source : Dossier de presse 2019, communauté de commune Terres du Haut Berry

<https://terresduhautberry.fr/wp-content/uploads/2018/10/dossier-presse-G%C3%A9nialis.pdf>

⁴³ Source : France Bleu région, 2017, <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/henrichemont-une-reconnaissance-nationale-pour-le-pole-agroalimentaire-1481816638>

⁴⁴ Source : Hub tech Centre Val de Loire, Janvier 2021, <https://www.hubtech.fr/2021/01/27/cher-georgia-vous-accompagne-de-maniere-personnalisee-pour-tous-vos-projets-agro-innovants/>

projets : Filière blé-farine-pain Epitoué, la structure AB graines pour la commercialisation de légumineuses aux consommateurs, les ouvrières de la Ruche à l'assiette pour une gamme de tartinables sucrés et granolas.

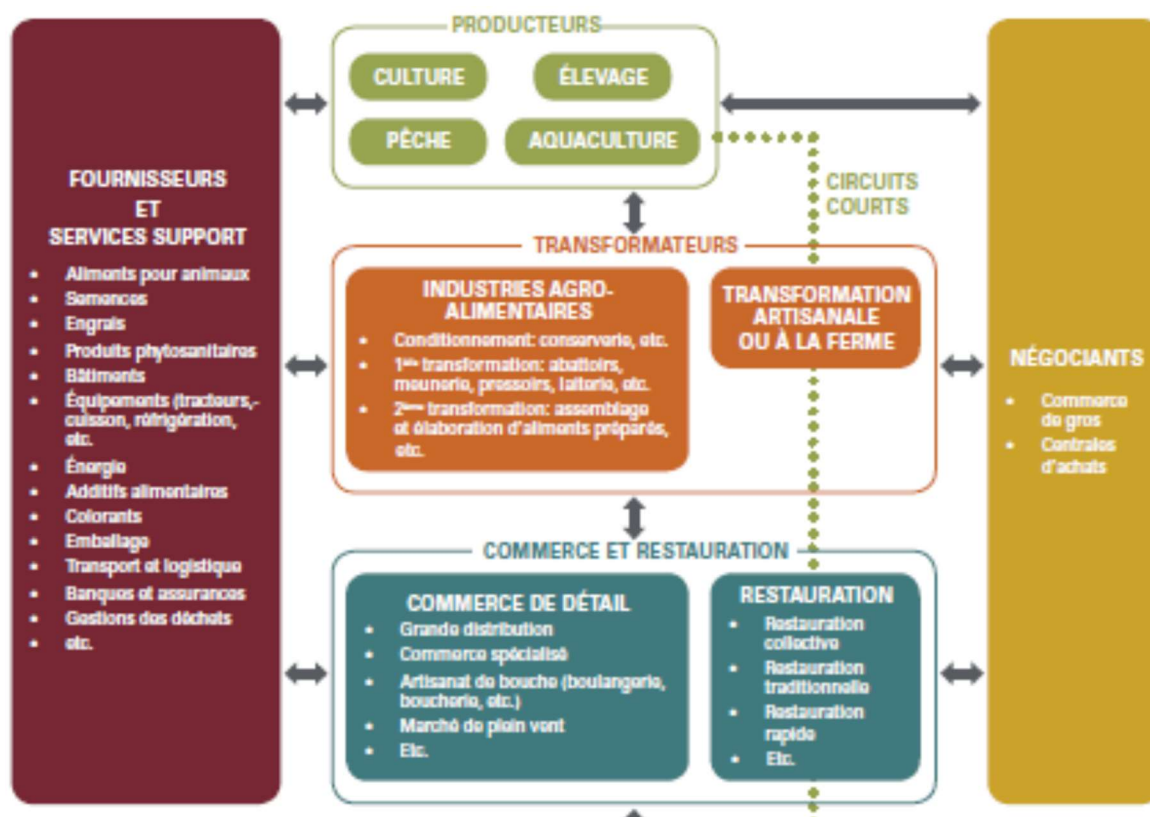


Figure n°18 : Illustration de l'organisation du système alimentaire et des maillons amont et aval de la transformation (Grand Lyon métropole - Stratégie alimentaire métropolitaine vers un système alimentaire plus durable, inclusif et résilient CC BY NC SA)

Les outils de transformation industriels sont généralement organisés à l'échelle d'un département, voire d'une région (Figure n°19). Leur positionnement permet de raisonner les flux de produits et de mettre en évidence des absences et des problématiques en fonction de la couverture territoriale.

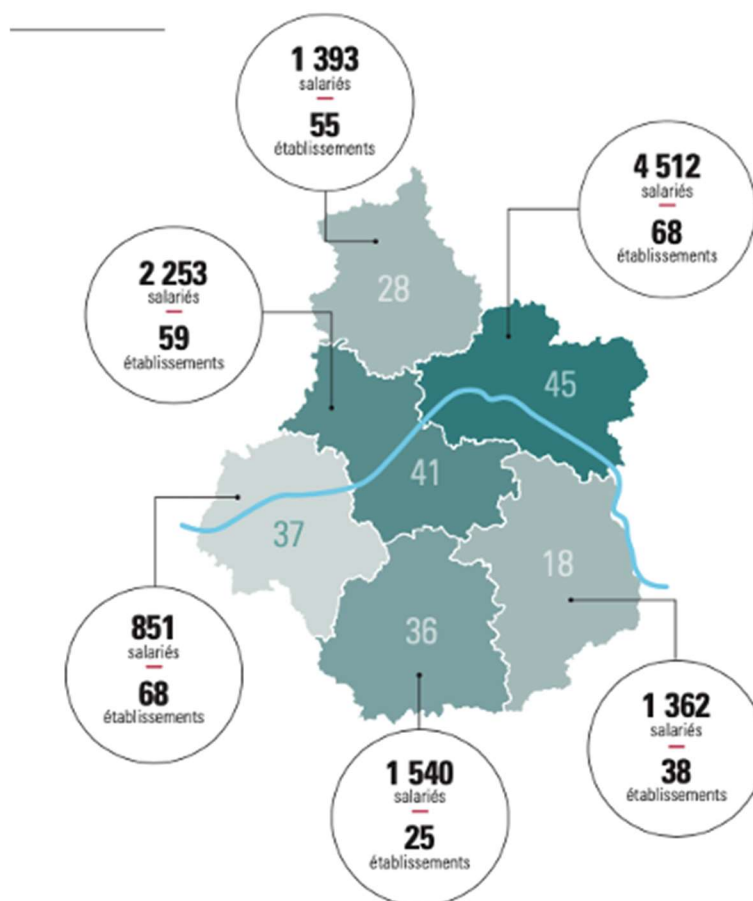


Figure n°19 : Nombre d'établissement et d'emplois pour l'industrie agroalimentaire sur la région centre Val de Loire – Source 2018 - Dev'up Centre val de Loire

Sur la région Centre Val de Loire, les industries agroalimentaires sont principalement concentrées dans le Loiret au détriment des départements situés au sud de la Loire dont le Cher. Cette inégalité est principalement liée à la localisation du département du Loiret, à proximité de Paris et au croisement des axes autoroutiers.

Tous les secteurs sont représentés sur la région mais ils sont concentrés sur de grands acteurs comme Tereos et la sucrerie distillerie d'Artenay (sucre), Axereal (céréales), la Laiterie de Saint Denis de l'Hôtel (embouteillage, laitage, jus de fruits), Laiteries H. Triballat (produits laitiers et végétaux), Saint Michel (biscuits), Les crudettes (préparation de salade), Harry's et Barilla (fabrication pain de mie et brioche) pour 6% des emplois⁴⁵.

⁴⁵ Source : Région Centre Val de Loire -Dev up - octobre 2018 <https://www.devup-centrevaldeloire.fr/media/industries-agroalimentaires-centre-loire.pdf>

LA CARTOGRAPHIE DES OUTILS DE TRANSFORMATION

Le PETR Centre-Cher recouvre peu d'outils de transformation. Les principaux en chiffre d'affaire et nombre de salariés sont la laiterie Triballat Rians (groupe Triballat Noyal) avec 720 salariés, Sirop Georges Monin (boisson) avec 250 salariés et les Établissement Puigrenier (transformation de viande) avec 100 salariés⁴⁶.

Transformation	Gamme	Céréales	Viande	Produits laitiers	F&L	Boissons
1e		Farine, Semoule, Malt	Abattage	Lait		Vin, cidre, bière
	1e				Frais et lavés	
	2e				Appertisés ou pasteurisés	
2e	3e	Panification	Découpe primaire et desossage	Fromage, beurre, crème, lait déshydraté	Surgelés	
	4e				Crus prêt à l'emploi et réfrigérés	
3e	5e	Co-produits (distillerie, levure...)	Conditionnement et découpe		cuits et réfrigérés	
4e	6e		Elaborés		Lyophilisés	

Figure n°20 : Transformations et gammes par filière

Note : La filière boisson est constituée de la transformation de matières brutes provenant du territoire issues de la fermentation.

L'activité de transformation représente 195 établissements (dont 131 artisans boulangers pâtisseries ou bouchers charcutiers) générant 1650 emplois (dont 157 emplois pour l'artisanat)⁴⁷. Les établissements industriels par filière sur le territoire sont représentés tel que suit :

⁴⁶ Source : Région centre Val de Loire - Dév up - Edition 2021 Annuaire des entreprises de tailles intermédiaires

⁴⁷ Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES) - INSEE

Filières	Transformation	Nb d'établissement
Céréales	1e	2
	2e	17
	3e	0
Viande	1e	1
	2e / 3e	3
	4e	0
Produits laitiers	1e	0
	2e	3
F&L	1e	6
	2e	0
	3e	0
	4e	0
Boisson	1e	13
Autres*		19

*Miel, confiserie, chocolaterie, torréfaction

Figure n°21 : Nombre d'établissements d'outils de transformation alimentaire industriels sur le territoire du PETR Centre-Cher - Données SIRENE 2019 et FLORES 2021

LA FILIERE CEREALIERE

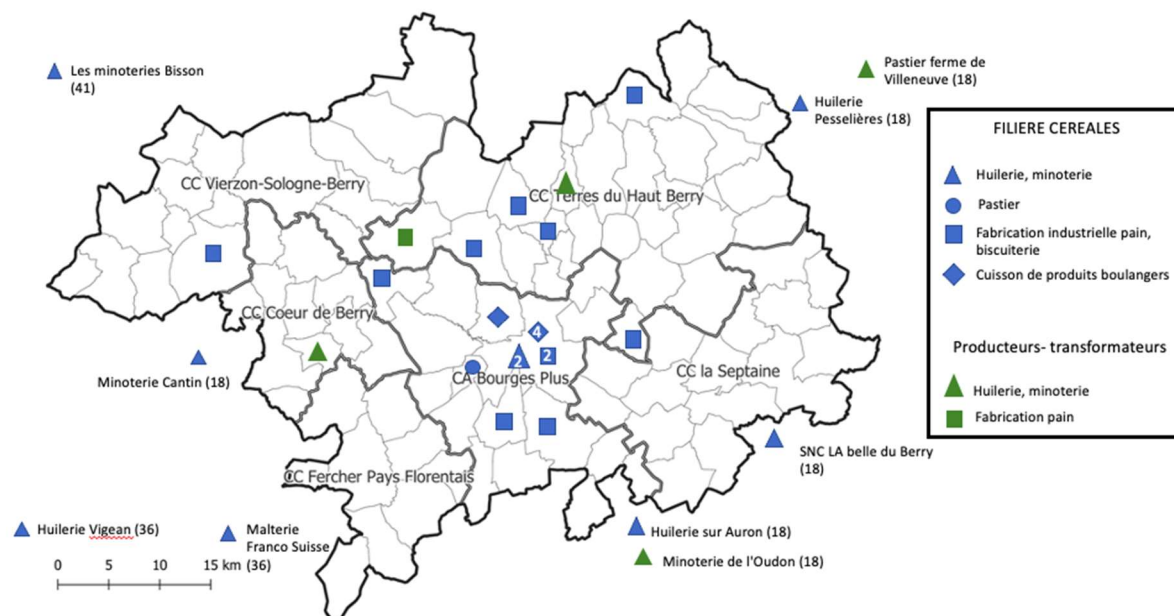


Figure n°22 : Cartographie des acteurs de la transformation céréalière du PETR Centre-Cher
Source SIRENE 2019 - bienvenue à la ferme 2022 - Agrilocal

Au regard de la production de céréales cultivées sur le territoire, on peut noter le manque d'outils de première transformation : huilerie alimentaire, minoterie, meunerie. La production actuelle de céréales est exportée hors du territoire voire hors de France pour être transformée.

Si nous prenons l'exemple du blé tendre en région Centre-Val de Loire sur une moyenne de 4 550 KT produits⁴⁸ :

- 51% est exportée hors de France
- 49% est à destination du marché français mais 54% est utilisé pour l'alimentation animale et seulement 32% pour la meunerie française

A noter, le territoire produit à hauteur de 11 fois ses besoins en blé d'alimentation humaine

Les coopératives et négociants qui collectent la production auprès des producteurs du PETR Centre Cher travaillent peu sur des logiques de filières territorialisées mais plus en recherche de volume pour leur outil, situé hors du territoire, ou à l'exportation (UE principalement). La valeur ajoutée de ses productions sort donc du territoire.⁴⁹

Exception faite d'Axereal qui possède un moulin à Reuilly et qui par optimisation logistique est alimenté, en partie, par des blés provenant du territoire. La farine du moulin de Reuilly alimente la fabrication de la marque Croquise chez les artisans boulangers.⁵⁰

⁴⁸ Source : Arvalis - Adéquation Offre et Demande en blé tendre sur le bassin Cœur de Loire - CRC CVL du 25 janvier 2022 - [https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/4- Etude O et D - segments et varietes - N- Bigonneau_cle8e6b38.pdf](https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/4- Etude_O_et_D_-_segments_et_varietes_-_N- Bigonneau_cle8e6b38.pdf)

⁴⁹ Source : CR Entretien - Chambre d'Agriculture - mars 2022 - Diagnostic PAT PETR Centre-Cher

⁵⁰ Source : CR Entretien - Axeréal - avril 2022 - Diagnostic PAT PETR Centre-Cher

Collecte et stockage	La collecte de céréales, blé, orge et colza est principalement organisée sur le territoire par Axéreal (premier malteur mondial), Soufflet (négociant et premier collecteur privé de céréales en Europe) et Villemont SA. La coopérative Cibèle collecte les producteurs pour l'AOP lentilles vertes
1 ^e Transformation	Huilerie : Valmo exclusivement pour l'agrocarburant Minoterie : La Chappe Grosbois Minoterie : Farine d'Oudon (producteurs) A proximité du territoire : huilerie artisanale moulin de pesselières et huilerie Vigean
2 ^e Transformation	Pastier : artisanal Fabre 1 seul paysans boulanger : Au champ du levain
Commercialisation circuits long	Une partie de la matière première brute de céréales produite sur le territoire est exportée vers l'international, l'autre est transformée hors du département, voire de la région, dans les minoteries, malteries, huileries... L'essentiel de la valeur ajoutée est en effet réalisée hors du PETR. ⁵¹
Dynamique	En raison de son histoire et sa filière labellisée "Lentille du Berry", la filière légumineuses est bien développée avec plusieurs producteurs en direct dont la structure Bio AB graines (production et commercialisation d'une variété de légumineuses sur le territoire ⁵²)
A retenir	La société Berry Grain (Nérondes) cultive des légumineuses et commercialise la production de 40 autres producteurs situés sur le Cher, l'Indre, l'Allier et la Nièvre Axereal Bio est le premier collecteur de céréales bio mais avec une production qui reste faible par rapport au volume global ⁵³

Le reste des acteurs de la transformation pour la filière créales se concentre principalement sur des acteurs de la panification industrielle (comme Pat' a pain)

Focus sur une initiative du territoire :

Le Moulin de la Chappe, situé sur la rivière de l'Auron à Bourges, est en activité depuis 1937. Une de ses activités est la fabrication d'une farine locale pour la baguette "Epi Toué". Deux agriculteurs situés à moins de 30 km de Bourges approvisionnent le moulin en blé certifié HVE (haute valeur environnementale). La farine est ensuite vendue à des boulangeries du territoire qui transforment la farine en baguette.⁵⁴

⁵¹ Source : Schéma de Cohérence Territoriale Avord-Bourges-Vierzon

⁵² Source : Locavore Sologne - Mai 2020 - <http://locavore-sologne.fr/ab-graines-du-bio-et-des-graines>

⁵³ Source : Ibid 49

⁵⁴ Source : CR Journée d'orientation des PAT en Région Centre-Val de Loire - Automne 2021

LA FILIERE VIANDE

De par l'histoire agricole du territoire, cette production est présente sur le territoire du PETR mais reste à la marge. Il y a quelques initiatives structurantes pour mettre en place une commercialisation différente (vente en circuit court).⁵⁵

Pour cela, on retrouve - à proximité - l'abattoir de Saint-Amand-Montrond qui permet l'abattage (conventionnel et bio) d'une grande partie des animaux du territoire, environ 100 producteurs sont concernés sur le territoire du Cher qui réalise ensuite de la vente directe. Il est également le dernier abattoir d'urgence.

Avec 2 établissements de transformation (découpe et conditionnement) implantés sur le territoire, de nouvelles filières territorialisées sont en train de s'organiser pour répondre à la demande des producteurs et de la distribution comme par exemple la filière "éleveurs engagés"⁵⁶

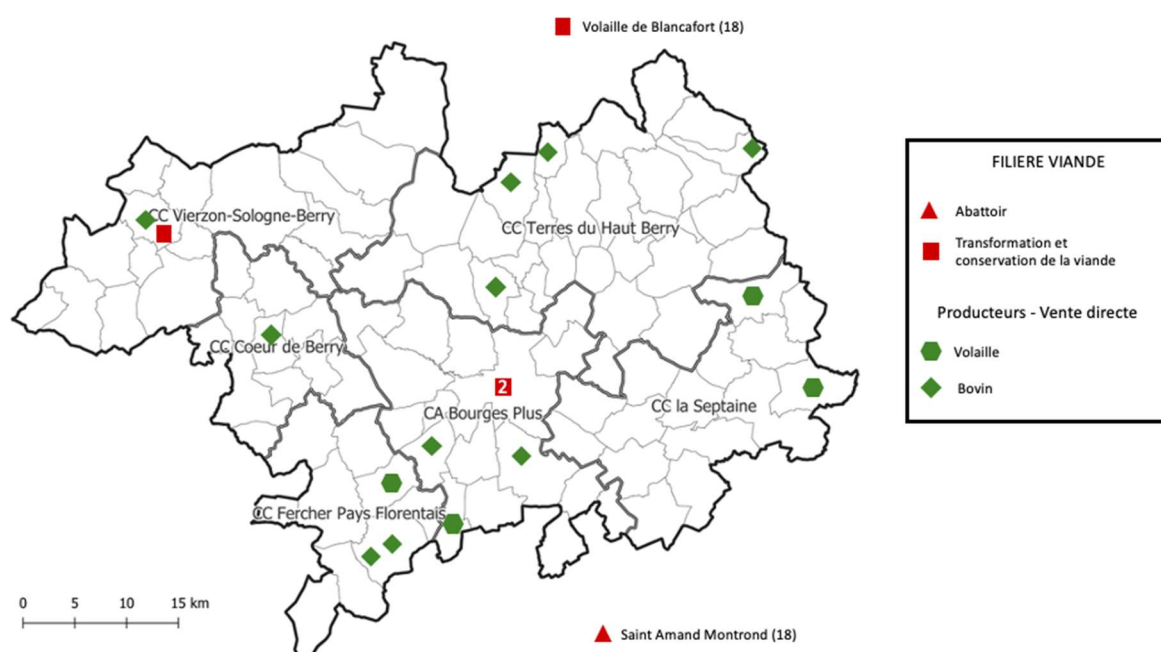


Figure n°23 : Cartographie des acteurs de la transformation de viandes du PETR Centre-Cher - Source SIRENE 2019, Agrilocal, bienvenue à la ferme 2022 et acheter à la source

⁵⁵ Source : CR Entretien - Chambre d'Agriculture - Mars 2022 - Diagnostic PAT PETR Centre-Cher

⁵⁶ Source : Ibid 51

1 ^e Transformation	Pas d'abattoir sur le territoire, le plus proche se situe à Saint Amand Montrond (dept 18 à 40 min) puis l'abattoir de Boischaut (36 à 1h de route) et l'abattoir de cosnes (58 à 1h de route) puis à proximité la SIC Sicaba (abattoir sous signe de qualité) ⁵⁷
2 ^e Transformation	La transformation et la conservation de la viande sont le fait de quelques entreprises : entreprises Puigrenier à Bourges (68 salariés – source CCI) ou Berry Viande. L'abattoir de St Amand travaille également sous prestation pour les produits de salaison (18) Dans le Cher on retrouve également COVI SAS à Nançay, etc. Et le département a été impacté par la restructuration du groupe Doux (site de Blancafort), racheté par Glon Sanders (groupe international)
Commercialisation	Sur le département du Cher, c'est environ 300 éleveurs qui commercialisent en circuit court (en colis) principalement en boutique à la ferme, marchés et restaurants.
Dynamique	L'abattoir de Saint Amand Montrond tente d'organiser une filière locale en développant la marque “ éleveurs engagés”. Il est aussi en capacité de gérer plus de production et de développer des filières plus locales.
A retenir	Sur le territoire PETR Centre cher sur les 72 éleveurs (toutes espèces confondus), on en dénombre 7 en production-transformation

⁵⁷ Source : CR Entretien - Abattoir de Saint Amand Montrond- mars 2022 - Diagnostic PAT PETR Centre Cher

LA FILIERE LAIT

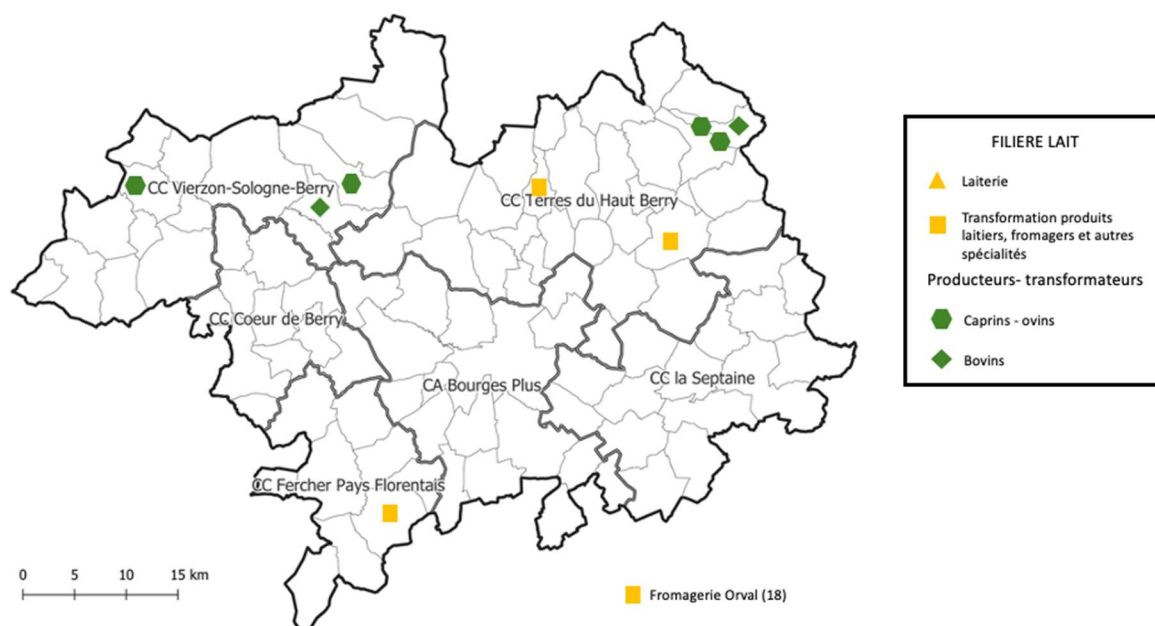


*Figure n°24 : Cartographie des acteurs de la transformation laitière du PETR Centre-Cher
- Source SIRENE 2019, Agrilocal et bienvenue à la ferme 2022*

1 ^e Transformation	Absence de laiterie, la société LSDH (45), est l'embouteilleur principal de la région Centre Val de Loire (ex : lait "c'est qui le patron")
2 ^e Transformation	La laiterie Triballat - Groupe Triballat Noyal (Rians, plusieurs AOP dont Crottin de Chavignol et Selles-sur-Cher) est l'une des seules laiteries-fromageries de la région et entraîne une forte dépendance des exploitations en raison également de sa forte production de l'AOP chavignol (8 millions de litres transformés ⁵⁸ pour les AOP Chavignol, Selles-sur-Cher et Valençay pour la laiterie). Elle cohabite avec des plus petites unités situées sur le département (fromagerie d'Orval, Laiterie de Feux, Dubois Boulay
Dynamique	Même sur les AOP fromagères de la zone, la filière rencontre des difficultés d'approvisionnement en matière première, un manque évalué à une quinzaine d'éleveurs et producteurs caprins pour répondre au besoin de la laiterie Triballat. En AOP Crottin de Chavignol, le collège transformateur / affineur est très concentré avec la laiterie triballat détenant près de 80% de part de marché volume. Le conseil d'administration est fortement impliqué avec une mobilisation des producteurs perfectible et un souhait affiché de la gouvernance que le collège producteurs prenne la présidence de l'ODG pour équilibrer les pouvoirs. ⁵⁹
A retenir	Le département est le premier acteur de l'industrie laitière en région Centre-Val de Loire. ⁶⁰ Sur 123 éleveurs laitiers (toutes espèces confondues), on dénombre 6 producteurs-transformateurs

Focus sur une initiative du territoire :

La Ferme des Places, située sur la commune de Saint-Laurent, au nord-ouest du Cher, a été acquise par la famille Billon en 1995. Sur 13 hectares, Béatrice Durand élève une quarantaine de chèvres cornues en agriculture biologique et transforme toute la production à la ferme pour fabriquer des produits bio variés à base de lait de chèvre : fromages de chèvre, yaourts au lait de chèvre, savons au lait de chèvre qui sont vendus directement à la ferme. Cette dernière s'est également diversifiée par l'activité touristique.⁶¹

⁵⁸Source Le Berry Républicain - 22 Février 2022 - https://www.leberry.fr/bourges-18000/actualites/la-filiere-caprine-a-besoin-d-une-quinzaine-de-nouveaux-exploitants_14088989/

⁵⁹ Source France Agrimer - Edition 2016 - <https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/46211/document/ETU-LAI-Dynamique%20des%20AOP%20lait%C3%A8res-2016.pdf?version=5>

⁶⁰ Source Portrait du cher Economie - Direction départementale du Cher - Novembre 2021 - https://www.cher.gouv.fr/content/download/20798/147286/file/Portrait-Economie_novembre2021.pdf

⁶¹ Source : Observatoire Résolis - 2020 - <https://www.resolis.org/initiatives/la-ferme-des-places-une-diversification-par-la-transformation-caprine-et-l-activite-touristique/94817d21-7280-4baa-a1cc-106c1d7f10e8>

LA FILIERE FRUITS ET LEGUMES

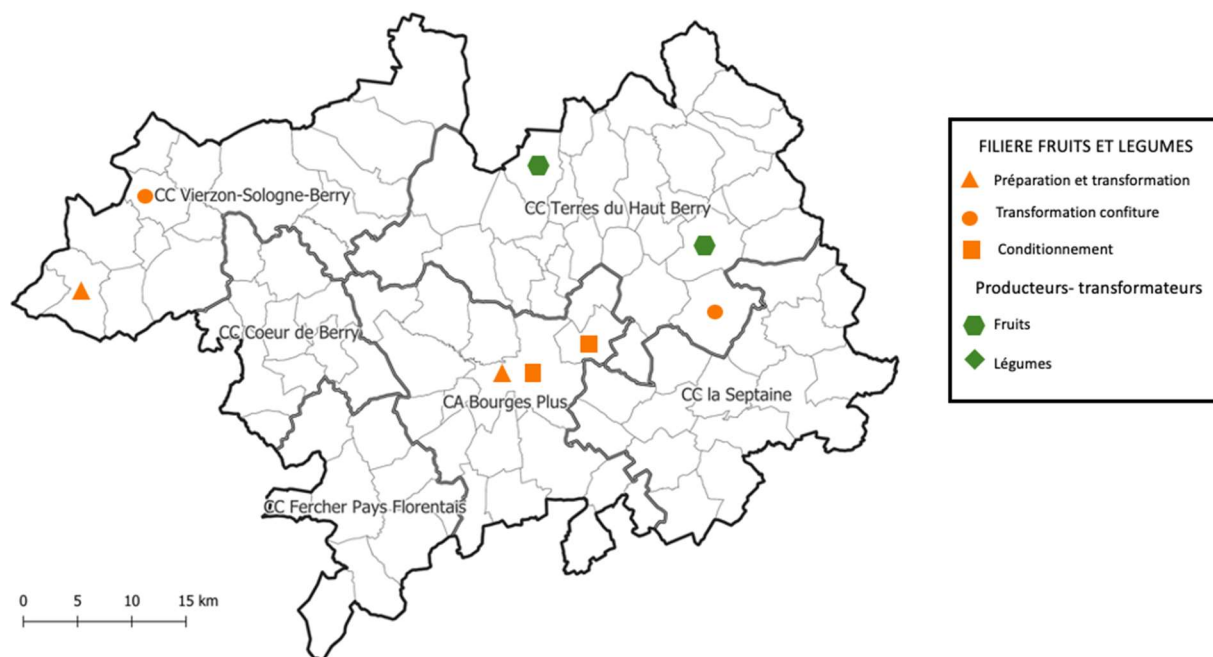


Figure n°25 : Cartographie des acteurs de la transformation de fruits et légumes du PETR Centre-Cher - Source SIRENE 2019, monproducteur.com, Agrilocal et bienvenue à la ferme 2022

La filière légumes est absente du territoire, on comptabilise aujourd'hui 50 maraîchers sur de petites surfaces, avec de petits volumes et dont les débouchés sont concentrés sur la vente directe aux particuliers. Elle n'est aujourd'hui pas optimisée pour répondre aux besoins de la restauration commerciale ou des grossistes. Il faudrait développer cette activité auprès des céréaliers, la chambre d'agriculture en a identifié quelques-uns mais qui ne sont pas encore mûrs sur le changement car la filière légume ne fait pas rêver. Elle nécessite beaucoup de main d'œuvre et il faut trouver les débouchés.⁶²

⁶² Source : Ibid 54

Collecte	COOP La Martinoise
1 ^e Transformation	La banque alimentaire a un outil de transformation pour valoriser les denrées fruits et légumes périssables mais ne réalise pas de prestations.
2 ^e Transformation	Absence d'outils de transformation pour les fruits et légumes en denrées conservables (soupes, jus...) ou en frais (ex: légumerie) et ouvert à la prestation. Les producteurs font transformer dans le Loir et Cher, en Anjou ou dans la Sarthe On retrouve 2 confituriers et 2 structures en conditionnement de fruits secs
Commercialisation	Le Verger Forestin : la mise sur le marché se fait au moyen de groupements de producteurs tels que la coopérative Martinoise ou de manière indépendante, dans les magasins, sur les sites d'exploitation ou sur les marchés.
Dynamique	- Le verger est une activité agricole qui génère de nombreux emplois, saisonniers notamment mais la filière est en déclin du fait de la disparition de ferme arboricole, la diminution des surfaces de vergers et une difficulté à trouver de la main d'oeuvre - Au travers de la COOP, 80 % de la production est exportée et le reste commercialisée auprès des grandes surfaces ⁶³
A retenir	Parmi les 83 maraîchers et les 57 arboriculteurs du territoire, on dénombre 2 producteurs-transformateurs

LA FILIERE BOISSONS

La filière boisson (issue de la fermentation de matière première issue du territoire) bénéficie d'une forte valeur ajoutée avec les AOP.

Les vins sont commercialisés directement sur les domaines, dans les différents restaurants, caves ou autres, en région mais également dans la France entière et au grand export. Ces produits de « tables » véhiculent une belle image du Berry et de ses terroirs. Une partie du tourisme (oenotourisme) s'est greffée sur ces attraits et fait découvrir la région au travers de ses vins⁶⁴.

Cette filière est cependant peu impactante dans le cadre des objectifs du PAT⁶⁵ pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire.

⁶³ Source : 2015 - <https://terresduhautberry.fr/wp-content/uploads/2018/10/juillet-2015.pdf>

⁶⁴ Source : Schéma de Cohérence Territoriale Avord-Bourges-Vierzon - rapport de présentation

⁶⁵ Source : <https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>

Pour conclure :

“pour l’ensemble des filières, l’un des freins principaux du territoire est l’absence d’outil de transformation pour les productions produites sur le territoire (exception faite des légumineuses) pour approvisionner le panier du consommateur. Il y a une absence de passerelle entre la production et l’industrie alimentaire.”⁶⁶

Et pour faire émerger des outils de transformation :

“ Il faut également trouver des porteurs de projets car on ne peut pas démarrer d’outil sans porteur. Pour cela, il faut également identifier les besoins et les volumes produits par les outils de transformation et les recouper avec les besoins identifiés par le territoire et par les différents acteurs. Il y a également un enjeu de mieux faire connaître le secteur et les métiers de la transformation. C’est un secteur peu connu car il se compose de beaucoup de petites entreprises et qui nécessite de la main d’œuvre.”⁶⁷

⁶⁶ Source : Ibid 54

⁶⁷ Source : CR Entretien - Association Régionale des Entreprises Agroalimentaires - mars 2022 - Diagnostic PAT PETR Centre-Cher

C) LA DISTRIBUTION

1) LES ACTEURS

La distribution des denrées alimentaires est assurée selon différents types de circuits (Figure 26 ci-après). L'organisation majoritaire des flux est aujourd'hui réalisée en circuit long avec plus de 2 intermédiaires situés à des échelles départementale, régionale, européenne voire internationale.

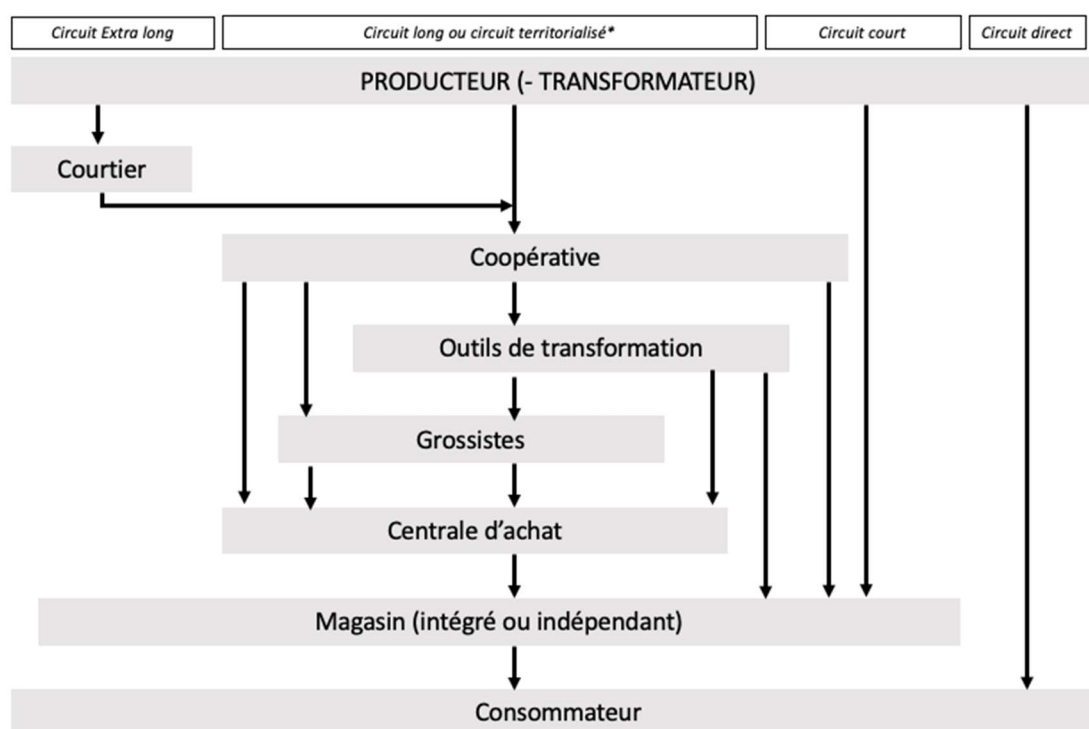


Figure n° 26 : Typologie des canaux de distribution agricole et alimentaire - Groupement AMO pour le PETR Centre-Cher

Le circuit long définit un canal d'au moins quatre niveaux indépendants ou, autrement dit d'au moins deux intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Dans le système alimentaire actuel, un ou plusieurs de ces intermédiaires se situent hors du territoire voire hors de France.

Nous ajoutons donc la notion de circuit long territorialisé qui définit que l'ensemble des acteurs de la chaîne se trouve sur le territoire (de l'échelle du PETR à l'échelle Régionale) pour permettre de conserver la valeur ajoutée, valeur qui peut être plus ou moins bien répartie sur chacun des acteurs.

Les détaillants et grossistes participent largement aux dynamiques de circuit de proximité mais sont peu pris en considération dans les études ou dans les initiatives des acteurs des territoires. Par ailleurs, la plupart des travaux qui peuvent être rattachés à ces questions se focalisent sur la grande distribution sans considérer les grossistes et détaillants indépendants alors que ces

acteurs ont conservé un poids non négligeable dans les systèmes alimentaires et participent également aux tendances de relocalisation.⁶⁸

	Dénomination acteurs	Nb établissements
MP Agricoles	Négociants Matières premières	0
	COOP et société privée MP agricoles	38
Grossistes	Grossistes filière viande	12
	Grossistes filière Fruits & Légumes	10
	Grossistes produits laitiers	2
	Grossistes Boisson	22
	Grossistes Epicerie	0
	Grossistes surgelés	0
	Grossistes poissons	5
	Centrale d'achat alimentaires	5
	Autres commerces de gros	17

Figure n° 27 : Nombre d'établissements de commerces de gros (coopérative agricole ou société privée de commerce de grains et grossistes) sur le territoire PETR Centre-Cher - Source données SIRENE 2019

Aujourd'hui, 87% de la consommation alimentaire, en France, passe par les enseignes de la grande distribution et du hard discount⁶⁹. En outre, l'alimentation conventionnelle et biologique est massivement le fait de commerçants franchisés (Leclerc, Auchan, Bio Coop...) et non d'acteurs de la vente directe ou des circuits courts. Alors que sur le territoire du PETR Centre-

⁶⁸ Source : Hal-Agroparistech - 2022 - <https://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/hal-02115393>

⁶⁹ Y compris magasins de proximité ; Source : France AgriMer (2018) - Évolution des dépenses alimentaires des ménages dans les circuits de distribution de 2008 à 2017.

Cher, le poids des grandes et moyennes surfaces ne pèse que 11% du nombre de points de vente mais comptabilise 93% de la consommation alimentaire. On note aussi l'absence de magasins biologiques même franchisés avec seulement 3 magasins bio de petite surface. Ces grandes et moyennes surfaces sont uniquement localisées sur les pôles principaux : Bourges, Vierzon, Saint Doulchard.

	Dénomination acteurs	Nb établissement	Poids en %
Distribution alimentaire générale	Supérette (Indépendant)	73	11%
	Supermarchés (Enseigne intégrée)	36	18%
	Hypermarchés (Enseigne intégrée)	8	
	Autres commerces spécialisés (diététique, bio épicerie associative...)	32	8%
Distribution de proximité	Primeur	13	29%
	Boucher Charcutier	60	
	Poissonnier	2	
	Boulangier Pâtissier	13	
	Caviste	31	
	Magasin surgelés	7	2%
Distribution Marché	Commerce marché de plein vent	129	32%
	Autres	5	1%

*Figure n°28 : Nombre d'établissements de distribution sur le territoire du PETR Centre-Cher -
Source données SIRENE 2019*

Les marchés de plein vent maintiennent une bonne dynamique mais avec beaucoup de revendeurs.

La GMS mène également des initiatives d'alliances locales pour intégrer les produits locaux dans leur offre mais cela reste un pourcentage faible au regard des volumes générés " *C'est environ 300 à 400 références de produits locaux soit 40 producteurs locaux présents sur les magasins parmi 55 000 références* " et des freins pour les producteurs pour s'intégrer dans ce mode de commercialisation :⁷⁰

- La disponibilité en quantité de la production locale pour approvisionner les besoins du magasin
- Un schéma logistique complexe et lourd à porter
- Le niveau d'exigence de la grande distribution plus contraignant : suivi qualité et sanitaires, réactivité et reprise des invendus, sécurité alimentaire, traçabilité...

Pour conclure sur la distribution des produits alimentaires à la population, l'étude Utopies de 2017 indiquait ainsi qu'à Bourges **les produits agricoles locaux** (de l'aire urbaine) **ne représentaient qu'environ 1,3 % des produits alimentaires consommés localement**⁷¹.

*"Pour favoriser la commercialisation des produits locaux, il faut travailler sur la mutualisation avec des acteurs qui concentrent et touchent des points de livraison, cela nécessite d'avoir un intermédiaire (comme colom alberti, guillemot, ...) pour avoir des volumes disponibles."*⁷²

Focus sur une initiative du territoire :

Le Green Truck a été créé en avril 2021, cette entreprise a bénéficié d'un contrat d'appui au projet d'entreprise de la couveuse du Cher « SOLEN ANGELS » pour son lancement. Marie Vienne a voulu créer le Green Truck pour permettre aux personnes n'appartenant pas à l'AMAP de Bourges d'être livrées sur leur lieu de travail avec le moins de contraintes possibles.

L'objectif du Green Truck est de livrer des produits locaux au pied ou à proximité de plusieurs entreprises pour les citoyens désirant s'approvisionner en local. Les produits sont des fruits et légumes de saison ainsi que des œufs, des fromages, des confitures, du miel, des pâtes, des huiles... Ils ne sont pas exclusivement issus de l'agriculture biologique mais sont sélectionnés auprès de producteurs ayant des méthodes de production respectueuses de l'environnement. En outre, l'objectif est de vendre des produits locaux avec une juste rémunération des producteurs.⁷³

⁷⁰ Source : CR Entretien - Leclerc Saint Doulchard - mars 2022 - Diagnostic PAT PETR Centre-Cher

⁷¹ Source : Utopies. Note de position#12 // Mai 2017 – Autonomie alimentaire des villes – Etat des lieux et enjeux pour la filière agro-alimentaire française.

⁷² Source : Ibid 69

⁷³ Source : Centre de ressources sur les projets alimentaires territoriaux du centre Val de Loire - <https://www.pat-cvl.fr/carte-item/le-green-truck/>

2) ZOOM SUR LA DISTRIBUTION EN CIRCUITS COURTS

Sur le département du Cher, il a été recensé 570 exploitations agricoles avec une démarche de circuits court et de proximité soit 15% des exploitations⁷⁴, pour le PETR ce taux est à 8,5%. (la moyenne française est 23%⁷⁵).

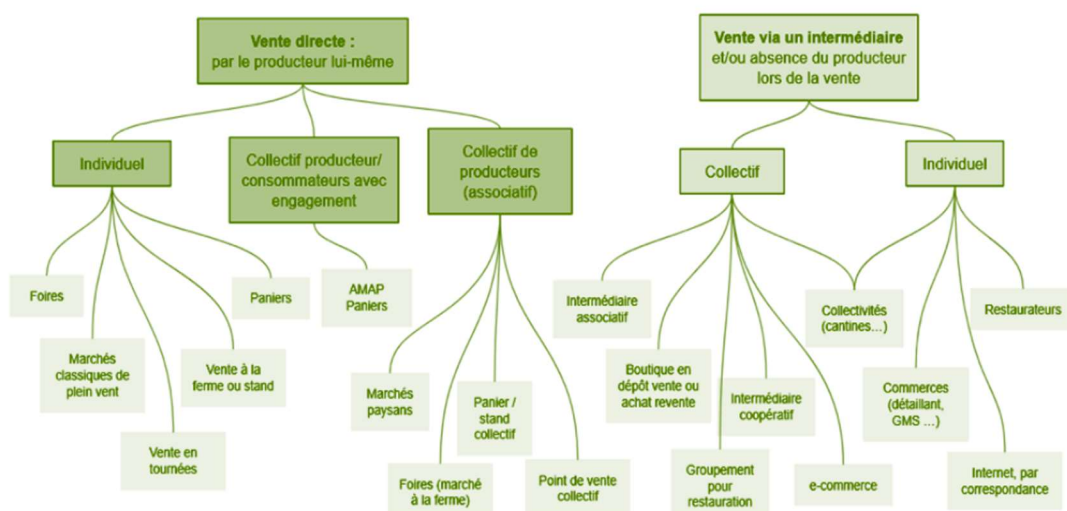


Figure n°29 : typologie des acteurs des circuits courts alimentaires. D'après Chaffotte et Chiffolleau (2017). Typologie des formes de commercialisation. Les greniers d'Abondance CC BY-NC-SA

Ce taux reste faible, néanmoins les circuits courts progressent avec le développement et la conversion des agriculteurs en agriculture biologique. Ils ont connu un fort engouement auprès des particuliers au printemps 2020 lors de la crise sanitaire ayant conduit à la fermeture des marchés⁷⁶.

Les filières courtes et locales s'organisent sur le territoire même si elles restent très marginales. Elles sont majoritairement représentées par les AMAP (5 points de commercialisation) et les marchés de plein vent avec la vente en direct par les producteurs.

⁷⁴ Source : La restauration collective publique dans le cher - Diagnostic territorial 2020 - Chambre de l'agriculture

⁷⁵ Source : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/282981-recensement-agricole-comment-l-agriculture-evolue-depuis-10-ans>

⁷⁶ Enquête collective « Manger au temps du coronavirus » [ressources accessibles en ligne : <https://www.rmt-alimentation-locale.org/covid-19-et-alimentation>]

Néanmoins, on retrouve une grande diversité parmi les modèles proposés sur le territoire et un intérêt pour les circuits courts mais des acteurs qui sont peu nombreux et qui restent éparpillés sur le territoire.

	Typologie et nombre de circuits courts	Dénomination des acteurs
Vente directe	5 AMAP	Bourges, Vierzon, Mehun-sur-Yèvre, Subdray, Plaimpied-Givaudins
	2 Marchés de producteurs	Soye-en-Septaine, Bourges
	2 Magasins de producteurs	Au Pré des Fermes, Au Local Paysan (hors du PETR)
	2 Paniers (plus que ça ?)	Le Chêne Vert, le Relais 18
Vente indirecte	3 Épiceries coopératives et/ou associatives	Les Fourmis Vierzonnaises, le tiers-lieu de Morogues, le Petit Frondeur
	2 Épiceries (détaillant)	Le Green Truck (mobile), le Tacot Berrichon (mobile)
	1 panier	La Corbeille Berrichonne

Figure n°30 : Dénombrement des acteurs en circuits courts sur le territoire PETR Centre Cher - Source Bienvenue à la ferme, Amap, mon-producteur.com, agrilocal, locavor.fr

Focus sur une initiative du territoire :

“Les Fourmis vierzonnaises” est une épicerie coopérative créée en 2018. Les 70 adhérents de l'association s'organisent collectivement (5 commissions) pour s'approvisionner en produits bio et locaux directement auprès des producteurs ou via la plateforme cagette.net. Chaque participant paye une adhésion annuelle de 5€, participe à la mise en rayon et tient des permanence sur les horaires d'ouverture de l'épicerie.⁷⁷

3) DES INITIATIVES POUR MASSIFIER L'OFFRE ET LA DEMANDE

Dans le cadre de l'évolution de la loi Egalim qui demande à avoir en restauration collective publique un approvisionnement de 50% de denrées de qualité et/ou durable et 20% de bio, les conseils départementaux ont développé un outil au service de leur territoire pour favoriser l'accès au produits bios et locaux en restauration collective : AGRILocal.

Le Conseil départemental du Cher a adhéré à cette plateforme de mise en relation des producteurs, transformateurs locaux, acheteurs publics et privés. Agrilocal est un service gratuit

⁷⁷ Source : CR Journée d'orientation des PAT en Région Centre-Val de Loire - Automne 2021

qui permet, à l'ensemble des utilisateurs, d'accéder à la commande publique pour l'approvisionnement de proximité, tout en respectant le Code des marchés publics, et d'instaurer des relations commerciales durables. Grâce à cet outil les acheteurs publics et privés du département peuvent bénéficier d'un approvisionnement de proximité et ainsi contribuer au développement de la filière agricole et agroalimentaire du département.⁷⁸

LA RESTAURATION HORS DOMICILE

LA RESTAURATION COMMERCIALE

La restauration rapide est l'offre principale disponible sur le territoire, elle pèse pour plus de 50% des points de restauration commerciale. En comparatif, ce taux représente 37% des restaurants implantés au niveau national.⁷⁹

Typologie de Restauration commerciale	Nb d'établissement
Restauration traditionnelle	262
Restauration rapide	281
Cafétéria	5
Service traiteurs	32
TOTAL	580

Figure n°31 : Nombre d'établissements de la restauration commerciale sur le territoire du PETR Centre-Cher - Source données SIRENE 2019

Peu investie par les agriculteurs locaux, la restauration commerciale est, au même titre que le commerce de proximité (épicerie de village, épicerie solidaires, itinérantes...) un débouché peu exploité pour la restauration de proximité, à condition toutefois pourvue qu'elle respecte des notions de commerce équitable (possible du fait du faible coût de la matière première dans les coûts des repas). Biocoop pourrait apporter de vraies compétences dans ce sens, engagée qu'elle est auprès de 70 producteurs locaux du Cher⁸⁰.

⁷⁸ Source : <https://www.agrilocal18.fr/>

⁷⁹ Source : dossier Chiffres du marché de la restauration - Février 2021 - <https://www.observatoiredefranchise.fr/>

⁸⁰ Entretien avec le GAB 18, 24 février 2022, AMO

LA RESTAURATION COLLECTIVE

Suite à la loi Egalim, la restauration collective a été fortement incitée à offrir, à compter du 1er janvier 2022, au moins 50% de produits durables ou sous signes d'origine ou de qualité dont minimum 20% de produits BIO y compris en conversion. Cette loi a fortement accéléré la demande parmi l'ensemble de la restauration collective publique ainsi que les gestionnaires privés des restaurants collectifs pour les établissements ci-dessous :

- scolaires et universitaires,
- d'accueil des enfants de moins de six ans,
- de santé,
- sociaux et médico-sociaux (y compris les maisons de retraite),
- pénitentiaires

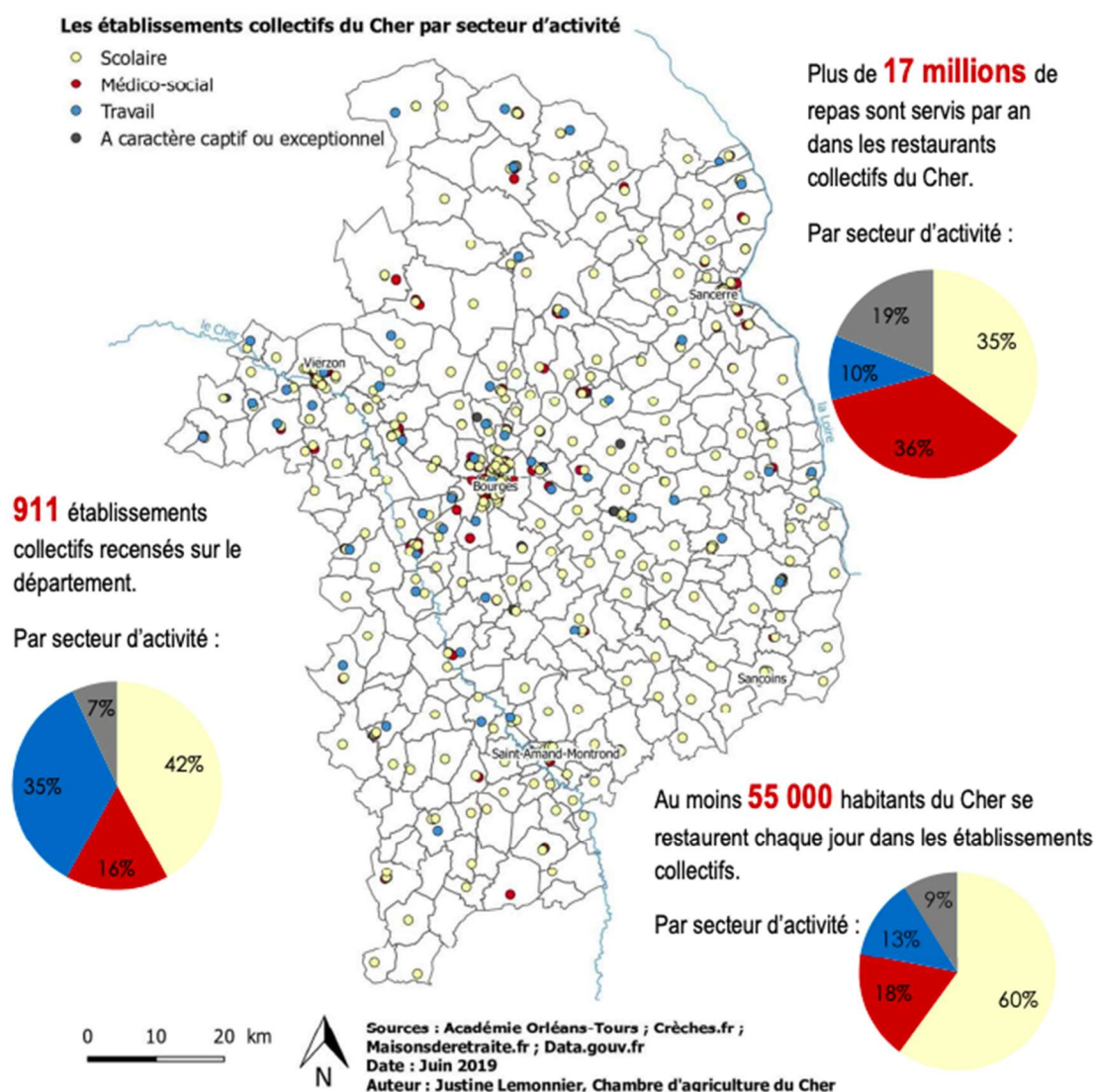


Figure n°32 : Établissements de restauration collective du Cher

Pour le Cher, plus de 12 millions de repas sont servis par an dans les restaurants collectifs publics. Ils représentent la majorité du potentiel de consommation restauration collective du département.

⁸¹ Le territoire du PETR Centre-Cher comptabilise 85% de ces repas collectifs publics.⁸²La restauration collective est donc un débouché commercial à part entière.

D'après l'étude réalisée par la chambre d'agriculture auprès de 272 agriculteurs du Cher, déjà engagés dans des démarches de circuits courts ou de proximité, 50% d'entre eux travaillent ou seraient intéressés pour travailler avec la restauration collective pour une partie de leur production.

Cependant pour accélérer et faciliter l'adéquation qualitative et quantitative entre l'offre et la demande plusieurs freins sont à lever :

	FREINS	LEVIERS
Restauration collective	- Une offre de produits non adaptés aux besoins/attentes des cuisiniers - Le budget supplémentaires à consacrer - La nécessité d'avoir une équipe formée pour transformer les produits - Les obligations sanitaires nécessaires - Les contraintes administratives pour inclure les produits locaux dans les appels d'offre	- Une valorisation de l'agriculture locale - Une recherche d'alimentation de qualité
Producteurs	- Le manque d'anticipation des commandes - Une rentabilité à trouver - coûts logistiques à intégrer - Un manque d'adaptation pour gérer la saisonnalité des produits - Le manque de temps pour gérer l'administratif lié aux collectivités - Des menus non adaptés à la production locale - Des investissements nécessaires pour accéder aux marchés de la RHD - Nécessité d'être labellisé (loi EGAlim)	- Un nouveau débouché intéressant et cohérent

Au cœur de la durabilité de ces chaînes, la capacité des acteurs à présenter une coordination collective est essentielle pour dynamiser les collaborations et obtenir des résultats concrets et animer des solutions comme par exemple:

- Se faire rencontrer les acteurs de la filière
- Sensibiliser, informer, communiquer sur la filière
- Former les acheteurs et les cuisiniers
- Investir dans des équipements pour permettre de transformer les produits bruts et mutualiser la logistique

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Sur la gestion des cuisines des collèges du département :

Les appels d'offres sont mutualisés avec les 25 collèges, la création d'un marché public avec des groupements d'achat (sous forme d'allotissement) est réalisé sur les catégories produits surgelés, épicerie et/ou produits laitiers auprès des grossistes pour des raisons financières (des prix attractifs et une satisfaction sur la qualité produit). Les grossistes sollicités sont régionaux : Pro à pro, Guillemot, Disval (surgelés).⁸³

⁸¹ Source : Chambre d'agriculture du Cher - 2019

⁸² Source : Chambre d'agriculture du Cher – Diagnostic Territorial 2020

⁸³ Source : CR Entretien - Cuisinier Expert Conseil Général 18 - mars 2022 - Diagnostic PAT PETR Centre-Cher

La plateforme Agrilocal est utilisée sur les autres produits : fruits et légumes, viandes, produits secs, et certains produits laitiers. Chaque établissement gère ses propres achats (sous appel d'offre) sur la plateforme Agrilocal avec une recherche pour le cuisinier de s'approvisionner auprès d'un producteur qui est à proximité de l'établissement.

Sur la cuisine du collège gérée par Mr Lescale, il atteint 49% de denrées de qualité et/ou durable et 26% bio en volume financier. Le bilan financier est à l'équilibre mais cela reste juste et nécessite une vraie collaboration avec le gestionnaire (coût du repas à 1,97€) .

« Le prix est un argument non valable si le cuisinier, avec l'appui du gestionnaire, gèrent leurs achats »

Pour atteindre cet objectif, cela nécessite une réelle volonté du cuisinier, du gestionnaire et du directeur . Pour atteindre cet objectif :

- Passage en bio est réalisé sur les produits secs et si disponible en achat local
- l'approvisionnement des pommes et poires en bio et dès que possible achat local
- Réalisation de recette plus simple avec moins d'ingrédients mais avec un meilleur niveau de qualité sur la matière première
- Proposition d'un plat végétarien une fois par semaine : légumineuses avec céréales

« Les plats végétariens coûtent moins cher et permettent d'accéder au bio, s'ils sont faits de A à Z par le cuisinier mais s'il faut acheter la galette végétarienne, le prix explose »

Les freins qui limitent la dynamique :

- Sur le secteur de la cuisine collective, le recrutement reste difficile. Il y a une nécessité de proposer aux lycéens en restauration de s'ouvrir sur la restauration collective de façon positive et intéressante
- Ruptures sur certains aliments locaux (liées à l'augmentation de demande et à une offre limitée)
- Amélioration de la mutualisation de distribution des produits locaux (logistique) avec des acteurs comme guillemot grossiste.

Focus sur une initiative du territoire :

En 2016, la commune de Saint-Just doit rénover sa salle des fêtes. L'équipe municipale décide de la réhabiliter en y intégrant un restaurant scolaire. Le montant de l'investissement pour la cuisine s'élève à 60 000€. Aujourd'hui, 60 à 70 repas sont servis quotidiennement et un cuisinier a été employé pour 28 heures par semaine. Les élus ont cherché les producteurs par leurs propres moyens avant de se voir conseiller la plateforme Agrilocal ou des réseaux comme Biocentre et les GAB. Stéphane Garcia, le maire de Saint-Just qui présentait l'initiative, a insisté sur la volonté politique des élus qui est déterminante. Saint-Just a été labellisé "Territoire Bio Engagé" pour avoir atteint 37% de produits bio dans ses repas.⁸⁴

LA RESTAURATION MEDICO-SOCIALE⁸⁵

⁸⁴ Source : CR Journée d'orientation des PAT en Région Centre-Val de Loire - Automne 2021

⁸⁵ Entretien du 3 mars 2022 avec

LE RESPECT DE LA LOI EGALIM COMME ENJEU

Elle implique un surcoût de **20 à 50% (viande label rouge ou agriculture biologique)** alors que **les budgets des établissements de santé décroissent et que les prix des matières premières augmentent**. On ne peut donc respecter EGALIM que pour des restaurants scolaires (plus contraints par cette loi) ou très ponctuellement pour des établissements de santé soumis à d'autres contraintes (fortes restrictions budgétaires).

Sur certains appels d'offre, on parvient à allouer ponctuellement – à l'échelle régionale ou départementale. La difficulté est que **les volumes commandés sont souvent importants et nécessitent une réactivité et une logistique (plateformes) importante** qui ne permettent pas aux agriculteurs ou plus petits faiseurs de réagir.

Par ailleurs, **certaines occasions de réaliser des tests avec des produits locaux ont été empêchées du fait des normes liés aux appels d'offres entraînant des contraintes administratives fortes** (seuils, régularité, prix matière, assemblages, régimes alimentaires, grammage et portions imposées par le GEMCRCN, individualisation des portions en milieu hospitalier et maisons de retraite).

Pour permettre à des établissements sanitaires de s'engager dans l'achat de produits locaux répondant à la loi EGALIM, il faudrait des plateformes (logistique et centralisation des offres) départementales efficaces ET subventionnées (Cagette & Fourchettes, à Châteauroux, ne fonctionnerait pas sans le financement de la ville).

Les agriculteurs ne peuvent pas s'occuper de logistique (formation, temps disponible). Les plateformes doivent s'adapter à leurs contraintes si elles veulent traiter avec des agriculteurs.

Il faut également prendre en considération la diminution du nombre d'opérateurs de transformation dans la Région, renforcée par l'impact du Covid (fermeture d'établissements).

OPPORTUNITES POUR ALLER VERS UN RESPECT DE LA LOI EGALIM

Le GCS a pu sourcer des produits éligibles à EGALIM ponctuellement et les proposer à ses adhérents. Les adhérents passent parfois directement le marché en local, sans la centrale (lorsqu'ils en ont encore la compétence et les moyens en personnel).

Des partenariats ponctuels ont pu être réalisés pour de la viande fraîche (SICABA), des « pâtes alphabet », des condiments (Reitzel Briand, Montrichard, 41), des produits d'épicerie, laitiers ou de la farine, des légumes secs et du pain de mie. Ils se trouvent confrontés à la **limite de temps disponible des personnel**, particulièrement dans les petits établissements.

Un partenariat régional a pu être réalisé avec Mille et une graines⁸⁶ (lentilles vertes et roses, pois verts, lin, pois chiche...) et ses agriculteurs partenaires pour partie **engagés dans la démarche HVE**. Les gros établissements adhérents ont ainsi pu en bénéficier (Hôpital d'Issoudun, Jacques Cœur, Centre psy Georges Sand, EHPAD Bellevue).

Les produits de 4^{ème} et 5^{ème} gamme ont des niveaux de qualité tellement disparates que le GCS préfère désormais allouer plus régulièrement. C'est un signe encourageant pour le déploiement de la relocalisation avec de plus petites unités, plus souples.

COMPRESSION DE BUDGETS ET DISPONIBILITE DES PERSONNELS

La disponibilité des équipes de cuisine (baisse de financements, montée en charges des exigences) **ne permet pas d'enclencher des dynamiques massives sur la relocalisation alimentaire et le gaspillage alimentaire**

⁸⁶ <https://1001-graines.fr/a-propos-de-nous/>

(végétalisation, self, gestion des déchets, don à l'aide alimentaire...), dans un contexte de restrictions budgétaires et de baisse de financements dédiés imposées réglementairement.

LES OPPORTUNITES DE DEBOUCHES EN RESTAURATION COLLECTIVE

Les opportunités du territoire du PETR Centre-Cher pour organiser la filière producteur - restauration collective :

Les chaînes alimentaires courtes de proximité nécessitent d'initier des dynamiques collectives impliquant une grande diversité d'acteurs : producteurs, collectivités, consommateurs. Au cœur de la durabilité de ces chaînes, la capacité des acteurs à présenter une coordination collective est essentielle pour dynamiser les collaborations et obtenir des résultats concrets. La spécificité de la filière telle qu'elle existe actuellement dans le département du Cher réside dans son caractère atomisé à plusieurs niveaux.

AVANTAGES ▪ Une offre agricole existante. ▪ Des producteurs intéressés. ▪ Des acheteurs motivés. ▪ Des acteurs institutionnels présents et actifs. ▪ Une plateforme virtuelle d'approvisionnement local.	FAIBLESSES ▪ Un manque de structuration de la filière <i>(régularité et diversité de l'approvisionnement, outils de transformation, logistique,...)</i>. ▪ Une méconnaissance de l'offre <i>(identification des fournisseurs difficiles)</i>. ▪ Des besoins mal identifiés.
OPPORTUNITES ▪ Une demande réelle en produits locaux. ▪ Un débouché accessible pour les agriculteurs. ▪ Un contexte législatif et réglementaire favorable.	MENACES ▪ Des idées reçues qui freinent l'accès à la démarche. ▪ L'intermédiation entre l'acheteur et le fournisseur chronophage. ▪ Des investissements obligatoires pour accéder au marché de la RHD.

Figure n°33 : Analyse de la chambre d'agriculture sur la restauration collective du territoire Cher - Terralto – Diagnostic Territorial 2020

LES FLUX LOGISTIQUES

Troisième pôle régional, à peine moins dense que la moyenne française (84 hab/km² contre 107), le Centre-Cher, avec Bourges et Vierzon, l'A71 (Espagne Clermont-Fd - Paris - Pays Bas) et la plateforme logistique de Vierzon (Port du Havre, Massif Central, Marseille), est traversé de part en part⁸⁷, tourné vers l'exportation plutôt que vers la satisfaction de ses besoins propres.

Si bien que lorsque des élus souhaitent alimenter leur cantine scolaire à partir de produits locaux, ils ne peuvent que constater les *“gros problèmes de logistiques pour acheter des pommes à St Martin : c'est [la plateforme du Loir-et-Cher] Ternao qui livre”*. *“Les commandes varient aléatoirement sur Agrilocal et les collectivités se rendent compte qu'elles ne peuvent pas être en conformité avec la loi Egalim et ont besoin de leur pourcentage bio”*⁸⁸. On constate l'absence de planification et de logistique avec Agrilocal”.

Certaines initiatives locales émergent tout de même puisque *“au Pré des Fermes, à force d'avoir une base logistique, est devenu une plateforme logistique pendant le covid... alimentant les magasins locavores”*⁸⁹.

⁸⁷ SCOT ABV, Diagnostic transversal, février 2020

⁸⁸ CR COPIL PAT Centre-Cher du 2 février 2022

⁸⁹ Ibid 23

B) LA DEMANDE ALIMENTAIRE

Afin de mieux connaître les habitudes de consommation et les attentes des habitants du territoire en matière de l'alimentation durable, plusieurs actions complémentaires sont en cours :

- Sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population réalisé en coopération avec un institut de sondages
- Diffusion d'un questionnaire destiné aux habitants pour recenser leur définition du bien manger en local et leurs attentes vis-à-vis de la démarche du PAT du PETR Centre-Cher
 - o dans les journaux municipaux / EPCI
 - o dans les Mairies (version papier)
 - o sur le site internet du PAT du PETR Centre-Cher (article introductif et questionnaire remplissable en ligne permettant de générer un nuage de mots)
- Identification des habitudes alimentaires et des attentes/ besoins d'une sélection de publics cibles a priori en situation de précarité (alimentaire, économique, matérielle...)
 - o Bénéficiaires d'aide alimentaire
 - Entretiens individuels avec les responsables des établissements caritatifs et visite des sites et un panel de bénéficiaires après avoir été introduits par les associations. (Grille d'entretien/ Cartographie des acteurs / Entretien qualitatif/ Restitution)
 - o Etudiants
 - Entretiens qualitatifs avec les structures/ associations étudiantes (Grille d'entretien/ Cartographie des acteurs / Entretien quali/ Restitution)
 - o Bénéficiaires des minimas sociaux, personnes marginalisées
 - Entretiens qualitatifs avec les acteurs du milieu social (ex. CCAS) (Grille d'entretien/ Cartographie des acteurs / Entretien quali/ Restitution)

LA PRECARITE ALIMENTAIRE

L'analyse de la précarité alimentaire fait partie du diagnostic du système alimentaire en lien avec l'enjeu de justice sociale. Pour les Français, manger et cuisiner ensemble sont plus importants que la qualité des produits alimentaires et de leurs impacts nutritionnels. En d'autres termes, manger seul signifie la rupture des liens avec les autres et pour ceux qui sont dans la précarité sociale, cela signifie encore plus d'exclusion. L'alimentation doit être appréhendée suivant une approche systémique qui ne considère pas la seule fonction biologique. Les fonctions sociale, culturelle et hédoniste sont tout aussi importantes pour appréhender la précarité alimentaire. »

La précarité alimentaire est l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales, sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives.

Il s'agit d'analyser d'une part l'organisation de l'écosystème de l'aide alimentaire au sein du territoire, puis les différentes situations de précarité - des personnes bénéficiaires des minimas sociaux, des familles monoparentales, des étudiants, bénéficiaires d'aide alimentaire Le profil socio-démographique du territoire marquant un vieillissement de la population, donne de la pertinence à l'analyse de la précarité alimentaire des personnes âgées

Ces analyses sont à réaliser encore (situation au 21 mars 2022). Plusieurs options de traitement du sujet s'offrent au PETR selon l'importance à donner à ce sujet, selon le budget/ressources humaines disponible :

- soit la collectivité a la volonté d'obtenir un premier tableau de situation de l'aide alimentaire sur le territoire - réaliser des entretiens qualitatifs avec des représentants des principales structures d'aide alimentaires du territoire et le CCAS
- soit la collectivité a la volonté d'obtenir des données plus poussées - réaliser également des entretiens avec un panel de personnes en situation de précarité. Point de vigilance - pas de statistiques existantes sur la précarité en France, donc impossible de composer un panel représentatif de personnes

Des documents méthodologiques supports pour faciliter la démarche ont été élaborés par l'équipe de l'AMO et transmis au PETR :

- Fiche méthodologique d'analyse qualitative auprès des associations d'aide alimentaire - fiche méthodologique et questionnaire
- Fiche méthodologique d'analyse qualitative auprès des bénéficiaires d'aide alimentaire (individus à identifier avec l'appui des structures d'aide alimentaire) - fiche méthodologique et questionnaire

C) LES DYNAMIQUES DE COOPERATION OBSERVEES

1) CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU SYSTEME AGRI-ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le système alimentaire local du Centre Cher a été décomposé en 6 maillons :

- Les institutions : ce sont les organismes qui encadrent la politique agricole et alimentaire à l'échelle territoriale et les autres "influenceurs" territoriaux. Il s'agit donc des collectivités et assimilés (EPCI, PETR, services déconcentrés de l'Etat...), des organisations professionnelles (chambres consulaires, syndicats professionnels, associations agricoles, commerçantes...)
- Les producteurs : agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et porteurs de projets agricoles
- Les transformateurs : abattoirs, ateliers et coopératives de transformation, prestataires, brasseurs, vinificateurs, Industries agro-alimentaires, transformateurs de plats préparés
- Les distributeurs : restaurateurs, cafés, GMS, supérettes, magasins spécialisés, marchés de plein vent, acteurs de la logistique
- Les acteurs de la consommation : restauration collective, associations éducatives, aide alimentaire, comités d'entreprise, associations de consommateurs, AMAP, Tiers lieux alimentaires
- Les acteurs de l'environnement : tri, collecte et valorisation des déchets, économie circulaire, acteurs de l'environnement, eau, biodiversité climat

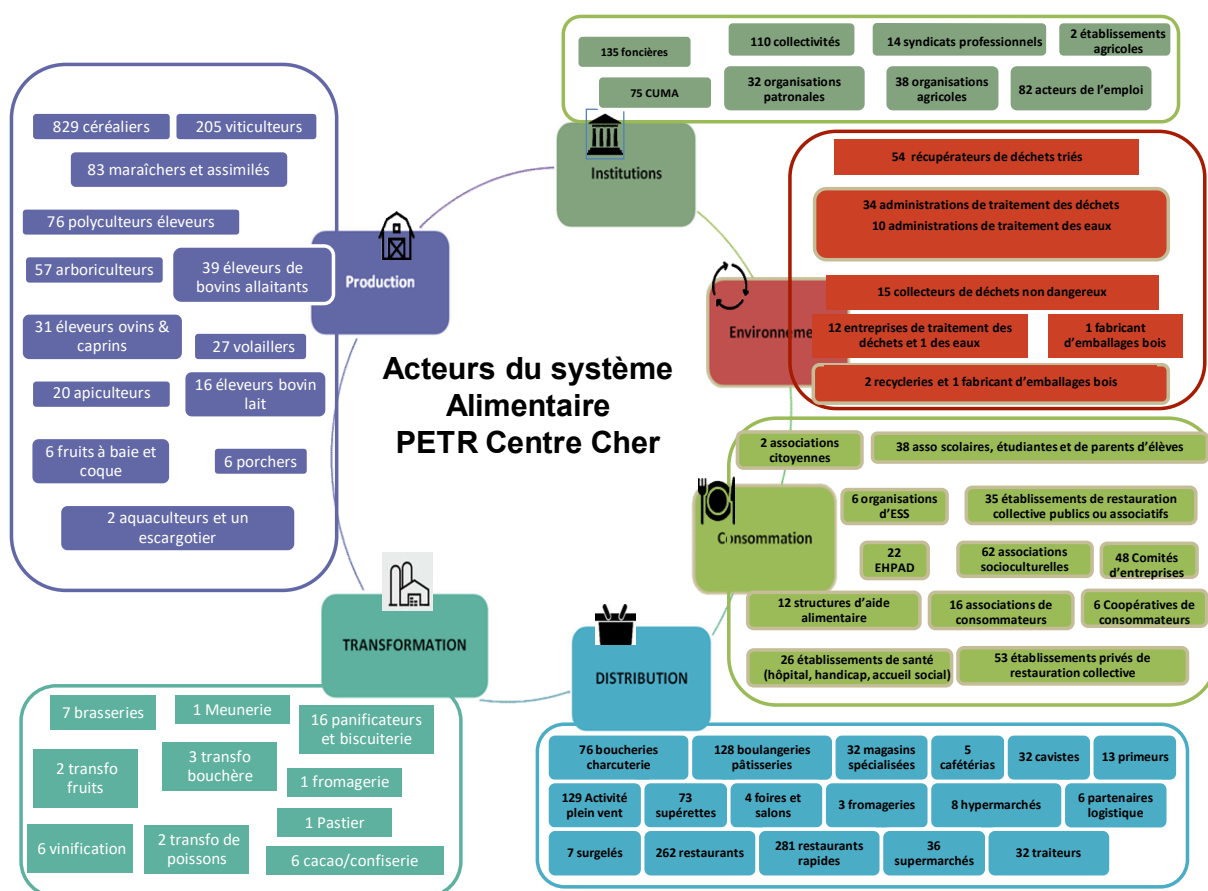


Figure n°34 : Cartographie des acteurs du système alimentaire local, AMO, 2022

On constate :

- un faible nombre de transformateurs
- une importante proportion d'acteurs de la restauration rapide
- une forte représentation de céréaliers et viticulteurs, mais aussi des maraîchers
- un potentiel de diversité à soutenir : polyculteurs éleveurs, maraîchers et arboriculteurs

2) ZOOM SUR LES INITIATIVES INSPIRANTES

GUILLAUME LAJOINIE - MARAÎCHER

Installé sur trois sites, Guillaume Lajoinie a installé progressivement son activité depuis 2019. Il a installé des serres ($\frac{1}{3}$ de la surface), trouvé des ressources organiques (plateforme de compostage Véolia à St Palais), diversifié les espèces et variétés produites, vendu ses produits en magasins établis (Biocoop, Au Pré des fermes...), puis créé son propre lieu de vente. Voilà qui pourrait tenir lieu de modèle pour le développement du maraîchage, seule production à avoir connu une hausse du nombre d'agriculteurs en 10 ans sur le Cher. L'appui administratif et financier au développement **des lieux de vente de proximité** dans le cadre du PAT est sollicité

GAB 18, ASSOCIATION DES PRODUCTEURS BIOLOGIQUES DU CHER

Le groupement des agriculteurs biologiques accompagne les filières biologiques et candidats à la conversion. Il travaille à constituer les conditions de **prix équitables** ($\nearrow$ volumes, $\searrow$ consommation de 3% en 2020) avec des agriculteurs qu'il connaît bien, par la **création de nouveaux débouchés** (restauration commerciale, d'entreprise, commerces de proximité, plateforme "manger bio") pour lesquels il sollicite le PAT. Il identifie trois menaces : la GMS ne communique pas le bio ou local et ne cherche pas des prix équitables + la concentration des exploitations (céréales) + le manque de main d'oeuvre

DRAAF - ACCOMPAGNEMENT DU PLAN ECOPHYTO & POINT SUR L'INSTALLATION

7 GIEE sont actifs dans le Cher. Groupes d'expérimentation sur l'amélioration des pratiques agro-écologiques (conservation des sols, couvert végétal, agroforesterie, autonomie fourragère, assolements, eau, climat), ils sont potentiellement inspirants pour le PAT. Les recensements au PAI montre une **augmentation des agriculteurs en cours d'installation** (38 en 2016, 67 en 2021)

GCS ACHATS DU CENTRE - LA RESTAURATION COLLECTIVE A GRANDE ÉCHELLE

Le GCS émet annuellement 30 millions d'€ d'appels d'offre pour les cuisines d'une centaine (les $\frac{2}{3}$) d'établissements de santé de la Région. La priorité est la maîtrise budgétaire. Les appels d'offres "qualité" (ex : viande label rouge) entraînent des surcoûts de l'ordre de 20%. Un travail de réflexion sur **l'articulation qualité - coûts - régimes alimentaires** intéresse le GCS. Deux établissements pourraient être associés au PAT Centre Cher : l'hôpital Jacques Coeur et l'EHPAD Bellevue en Centre Cher.

AGRILOCAL-RESTAURATION COLLECTIVE

Mis en place par le conseil départemental du Cher, Agrilocal18 est une plateforme innovante de mise en relation des producteurs, transformateurs locaux, acheteurs publics et privés. C'est un service gratuit qui permet, à l'ensemble des utilisateurs, d'accéder à la commande publique pour l'approvisionnement de proximité, tout en respectant le Code des marchés publics.

FILIÈRE EPITOUE - TRANSFORMATION & FILIÈRE LOCALE

une baguette de tradition produite en circuit court grâce à trois savoir-faire locaux : A l'origine 2 agriculteurs dynamiques – certifiés « Haute Valeur Environnementale » qui se sont associés à un meunier et des artisans boulanger.

Chaque grain de blé à l'origine de l'Epi Toué est produit à Lugny-Bourbonnais, à 30 kilomètres au Sud Est de Bourges, sur les exploitations de Bertrand Philippon et Quentin Pointereau. Ces deux exploitations sont engagées depuis plusieurs années dans l'agro-écologie.

LES FOURMIS VIERZONNAISES - DISTRIBUTION

Cette épicerie coopérative a pour objectif de vendre à ses adhérents des produits locaux, pour la plupart issus de l'agriculture biologique et à des prix modérés. Elle compte aujourd'hui 68 adhérents, un adhérent correspondant à un foyer et étant dénommé « fourmi ». Chaque adhérent participe au fonctionnement de la boutique en effectuant la mise en rayon, en contactant les producteurs, en tenant la boutique aux heures de permanences, etc.

LA BANQUE ALIMENTAIRE - TRANSFORMATION

La Banque alimentaire de Bourges est une association œuvrant pour la collecte, la gestion et le partage des denrées alimentaires pour aider les personnes les plus précaires à se restaurer. Elle fournit 63 lieux de distribution sur le Cher. Son action se fonde sur la gratuité, le don, le partage, le bénévolat et le mécénat. La banque alimentaire du Cher a créé un atelier de transformation de fruits et légumes au sein même de sa structure afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et prolonger la vie des denrées périssables (ce fut le premier atelier dans le réseau des Banques Alimentaires en France, qui, à ce jour, en compte seulement une dizaine)

III) ANALYSES CONCLUSIVES

A) PRINCIPALES FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE (SWOT)

Synthèse des opportunités, menaces, forces et faiblesses sur les maillons de production agricoles.



Synthèse des opportunités, menaces, forces et faiblesses sur le maillon de la transformation et la distribution.



ANNEXES

ANNEXE 1 - METHODOLOGIE UTILISEE

Le diagnostic s'appuie sur l'**analyse bibliographique et webographique de données quantitatives** en prenant en compte les éléments existants (bibliographie, statistique, études) et en les complétant de données qualités issues d'**entretiens semi-directifs** auprès d'acteurs locaux pertinents

11 entretiens - 1 ou 2 acteurs interrogés pour chacun des maillons du système alimentaire (AREA Centre val de Loire, Abattoir de St Amand Montrond, Leclerc St Doulchard, Restauration collective départementale, Chambre d'Agriculture, DRAAF Centre Val de Loire, Guillaume Lajoinie - maraîcher, GAB 18, ADDEAR 18, GCS Achats du Centre, Banque Alimentaire). Le choix s'est porté sur des acteurs n'ayant pas été préalablement interrogés dans le pré-diagnostic. Plusieurs acteurs sont restés sans retour : André Villemont, Colom Alberti, CJC Primeur.

Au total **plus de 70 documents et plus d'une trentaine d'articles ont été consultés, rassemblés dans un Drive partagé.**

ANNEXE 2 - ACRONYMES

AB : Agriculture Biologique

ADDEAR 18 : Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Cher

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AMO : Assistance Maîtrise d'Ouvrage

AOP : Appellation d'Origine Protégée

COOP : Coopérative Agricole

EGALIM : loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous

GAB 18 : Groupement des Agriculteurs Biologiques du Cher

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

IAA : Industrie Agro Alimentaire

LSDH : Laiterie Saint Denis de l'Hôtel

MP : Matière Première

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

ANNEXE 3 – BIBLIOGRAPHIE

Les différentes ressources bibliographiques mobilisées et les compte-rendus d'entretiens réalisés sont compilés et mis à disposition en ligne via la plateforme WIMI.